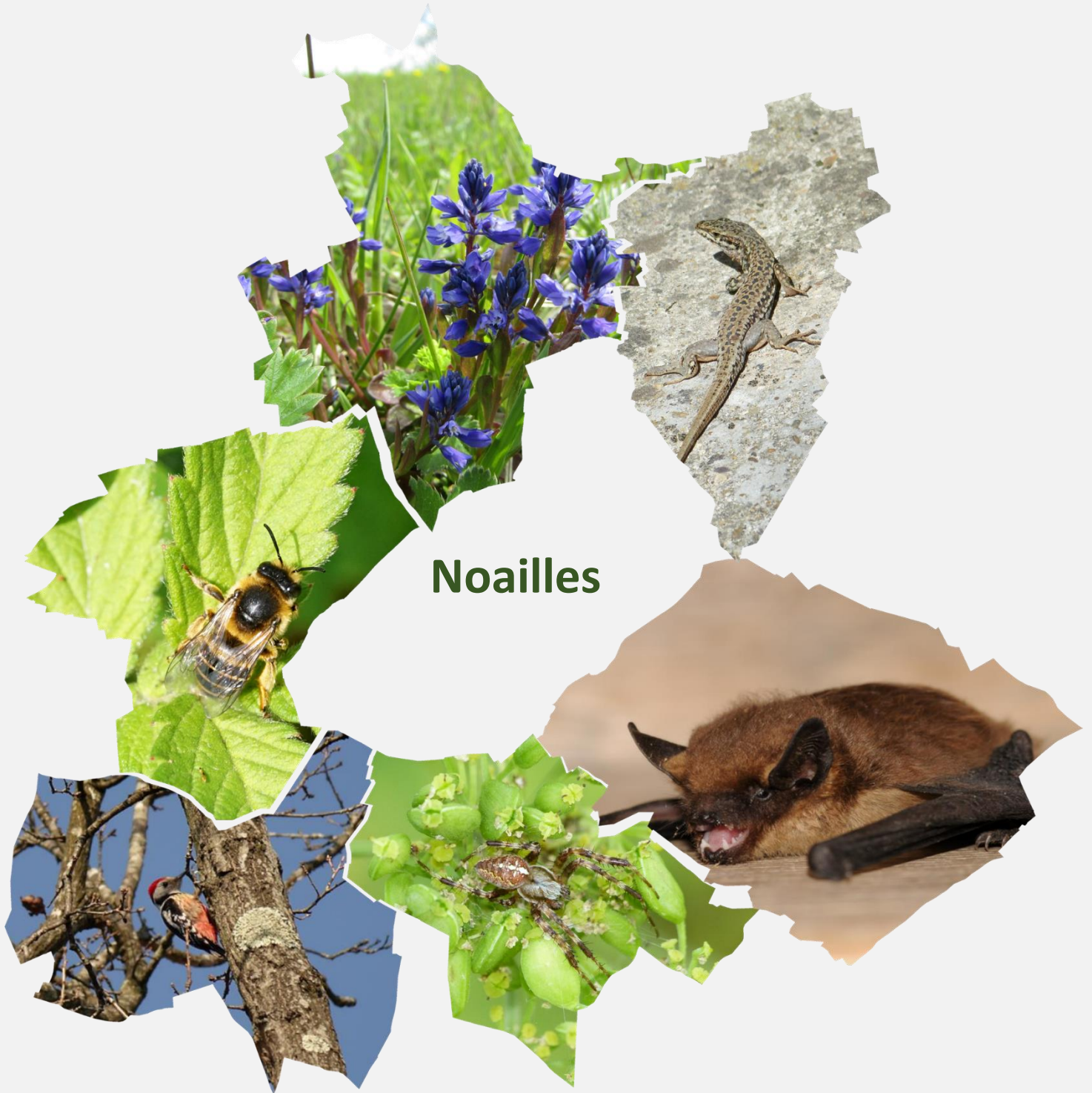


Atlas de la Biodiversité Communale sur la commune de Noailles (Oise, Hauts-de-France)



Noailles



PICARDIE
NATURE



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BAILLEUL

Ce document a été réalisé par Picardie Nature :

Sous la responsabilité de :

MAILLIER Sébastien, chargé de mission scientifique

233 rue Eloi Morel, 80000 AMIENS

☎ 03 62 72 22 55 – 06 30 99 34 66

sebastien.maillier@picardie-nature.org

Cartographie, rédaction et mise en page :

GRUAU Kévin, Chargé d'études scientifiques faune

Relecture :

MAILLIER Sébastien, HERMANT Thomas et CONDAL Valentin

Financeurs du projet :

Office Français de la Biodiversité (OFB)

Ville de Noailles

Responsable du suivi du projet :

CONDAL Valentin

Conseiller municipal délégué à la mairie de Noailles

valentin.condal@gmail.com

Partenaire porteur du projet :

Mairie de Noailles

1, rue de Paris, 60430 Noailles - FRANCE

☎ 03 44 03 30 61

Représentant légal :

Monsieur BIBERON Benoît

Responsable du projet :

CONDAL Valentin

Référence bibliographique :

GRUAU K. 2022 - Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire de Noailles (Oise, Hauts-de-France). Picardie Nature ; 58p.

Photos de couverture :

Pic mar ©Acloque Vincent ; Lézard des murailles et Araignée ©Barbier Simon ; Abeille ©Gruau Kévin ; Chauves-souris ©Jouve Ludovic ; Plante (libre de droit)

Crédits photographiques : tous les auteurs des clichés de ce rapport sont cités en légende.

REMERCIEMENTS

Ce travail est fondé sur les observations des naturalistes lors des inventaires complémentaires menés en 2021-2022. Pour la faune, les contributeurs que nous remercions sont les suivants :

ABRAHAM Benoit, ADELSKI Adrien, BENMOUHOUH Rodolphe, BLIOT Alexis, COLINDRE Laurent, CONDAL Valentin, CONRAD Ludivine, DAUMAL Thibaud, DEBIEVRE Julien, Derozier Carole, DUTOUR Lucie, FRANCOIS Rémi, Gruau Kevin, LAMBERT Thierry, PELLEGRINI Flore, PUDEPIECE Antoine, QUESADA Romain, ROUILLERE Aloïs, T'FLACHEBBA Mathieu, THEENIVS Yoan, Tondellier Bruno, VIDAL Emmanuel.

Ce travail est aussi fondé sur les données transmises et les rapports d'études fournis par les structures contributrices suivantes, que nous remercions également.

Pour la Flore :

Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) données DIGITALE : système d'information sur la flore et la végétation sauvage du Nord-Ouest de la France. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2022.

Francois, R., & Fontenelle, A. (2022). *ABC de Noailles (60) : enjeux flore et végétations*. Conservatoire botanique national de Bailleul pour la commune de Noailles. 1 vol.

Pour la Faune :

Association des Entomologistes de Picardie (ADEP).

Colindre, L., Vidal, E., & Adelski, A. (2021). *Contribution à la connaissance des fourmis, abeilles sauvages & araignées. Atlas de la Biodiversité Communale, Ville de Noailles, Oise, Hauts-de-France. Association des Entomologistes de Picardie ; 29p.*

Un grand merci à toutes les personnes qui ont pu fournir des photographies pour illustrer ce rapport. Tous les auteurs des clichés de ce rapport sont cités en légende excepté pour certaines fiches actions (IV) et pour les fiches de méthodologie d'inventaire (II.1) où Barbier Simon, Louis Vicky et Acloque Vincent ont pu fournir des photographies.

Table des matières

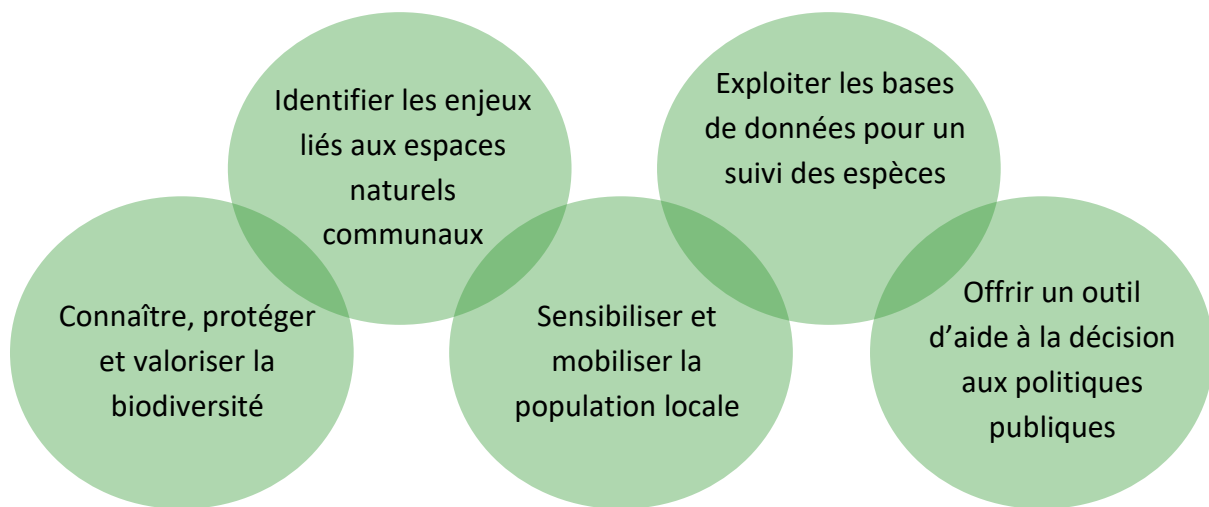
REMERCIEMENTS	3
Introduction	6
I. État initial des connaissances naturalistes	8
1. Présentation du territoire	8
2. Paysages, habitats et topographie	9
3. Espaces naturels remarquables identifiés	12
4. Diversité faunistique et floristique	13
II. Amélioration des connaissances naturalistes	14
1. Méthodologie d'inventaire	14
2. Inventaires réalisés	16
3. Évolution de la diversité spécifique	18
III. Synthèse des enjeux identifiés	19
1. Évaluation de la patrimonialité des espèces	19
2. Les enjeux faunistiques	20
A. Les Vertébrés	20
B. Invertébrés	30
C. Faune liée au bâti.....	35
D. Espèces exotiques envahissantes.....	37
3. Les enjeux floristiques (issus du rapport du CBN)	40
4. Les enjeux habitats	41
IV. Menaces et préconisation de gestion	44
Références bibliographiques	56
Annexes	57

FIGURE 1. TOPOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE NOAILLES.....	9
FIGURE 2. RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE NOAILLES.....	10
FIGURE 3. ORTHOPHOTOGRAPHIES SUR L'EVOLUTION DE LA COMMUNE DE NOAILLES A 66 ANS D'INTERVALLE. SOURCE : IGN – 2022.....	11
FIGURE 4. CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE LA COMMUNE DE NOAILLES (SOURCE : CBNBL).....	11
FIGURE 5. CARTOGRAPHIE DES ESPACES NATURELS PRESERVES PAR MAITRISE FONCIERE (ENS) ET DES ESPACES NATURELS INVENTORIES (ZNIEFF) DE LA COMMUNE DE NOAILLES.....	13
FIGURE 6. CARTOGRAPHIE DES ZONES DE CHALEUR (RAYON DE 100 METRES PRIS EN COMPTE PAR POINT D'OBSERVATION) SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES. LES ZONES LES PLUS FONCEES REPRESENTENT LES ZONES AVEC LE PLUS DE DONNEES.....	17
FIGURE 7. CARTOGRAPHIE DES SECTEURS DE PROSPECTION DU CBN SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.....	18
FIGURE 8. EVOLUTION DES CONNAISSANCES FAUNISTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	18
FIGURE 9. CARTOGRAPHIE DES MAMMIFERES TERRESTRES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	21
FIGURE 10. CARTOGRAPHIE DES CHIROPTERES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.....	22
FIGURE 11. CARTOGRAPHIE DES AMPHIBIENS ET REPTILES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	26
FIGURE 12. CARTOGRAPHIE DES OISEAUX A ENJEUX DE MILIEUX OUVERTS SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	27
FIGURE 13. CARTOGRAPHIE DES OISEAUX A ENJEUX DE MILIEUX BOISES SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	29
FIGURE 14. CARTOGRAPHIE DES RHOPALOCERES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	30
FIGURE 15. CARTOGRAPHIE DES ORTHOPTERES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.....	31
FIGURE 16. CARTOGRAPHIE DES ODONATES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	33
FIGURE 17. CARTOGRAPHIE DES COCCINELLES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	34
FIGURE 18. CARTOGRAPHIE DES ARACHNIDES A ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.....	35
FIGURE 19. CARTOGRAPHIE DES ESPECES LIEES AU BATI SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.....	36
FIGURE 20. CARTOGRAPHIE DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.....	38
FIGURE 21. CARTOGRAPHIE DES SECTEURS A ENJEUX FLORE ET VEGETATIONS SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES ©CBNBL, 2021 ET ADAPTE PAR PICARDIE NATURE.	43
FIGURE 22. CARTOGRAPHIE DES PRECONISATIONS DE MESURES DE GESTION ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DE NOAILLES.	44
FIGURE 23. CARTOGRAPHIE DES PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT DES BORDS DE ROUTES ET DES LISIERES FORESTIERES.	46
FIGURE 24. CARTOGRAPHIE DES PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT D'UNE MARE FORESTIERE.....	49

Introduction

La démarche Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), a été engagée par l'État en 2010 à l'occasion de l'Année internationale de la Biodiversité. Elle a pour objectif d'aider les communes volontaires à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité. Elle va même plus loin en permettant de localiser les Trames Vertes et Bleues, les foyers de biodiversité et les corridors écologiques, ce qui permettra d'avoir le moins d'impact possible sur le patrimoine naturel lors de l'aménagement du territoire.

Les ABC sont issus d'une démarche nationale initiée après le Grenelle de l'Environnement dont le but est de :

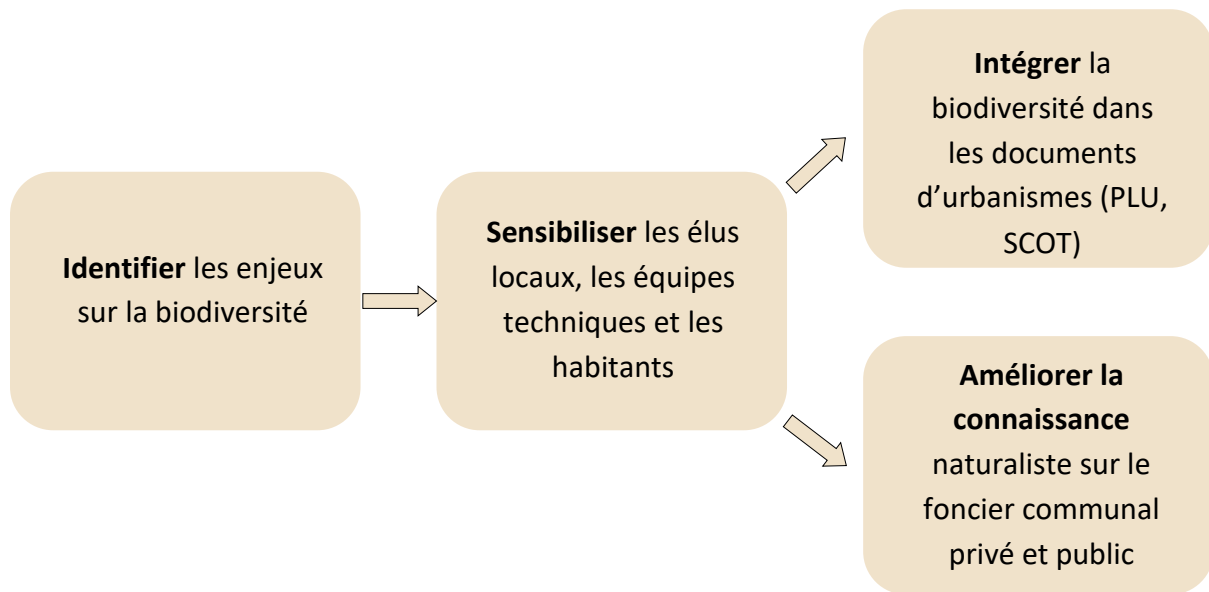


En 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité lançait le 1er Appel à Manifestation d'Intérêt au niveau national à l'attention des collectivités qui seraient intéressées par la démarche d'ABC.

Suite aux élections municipales de mars 2020, le maire réélu, conscient des attentes de la population et des enjeux environnementaux, a nommé un conseiller municipal délégué au développement durable, à l'environnement et à la biodiversité. Sous son impulsion, une candidature auprès de l'appel à manifestation d'intérêt de l'OFB a été réalisée. Au total, 65 projets ont été retenus au niveau national et 7 projets concernaient le territoire des Hauts-de-France dont celui de la commune de Noailles. L'ABC est lancé officiellement en 2021 pour une durée de 18 mois.

Pour mener à bien ce projet d'ABC, la commune de Noailles a fait appel à trois associations pour l'accompagner dans cette démarche : Picardie Nature, le Conservatoire botanique National de Bailleul (CBNBI) et l'Association des Entomologistes de Picardie (ADEP). Picardie Nature a pour mission de réaliser des inventaires sur la faune, de sensibiliser les habitants, d'identifier les enjeux écologiques et la réalisation d'un plan d'actions tandis que le CBNBI intervient sur la réalisation d'inventaires sur la flore et la détermination des habitats. L'ADEP intervient sur un inventaire plus spécifique des fourmis, abeilles sauvages et araignées.

Ces structures mettent leurs compétences au profit de cet ABC pour répondre à plusieurs objectifs fixés :



Ainsi, en 2021 et 2022, de nombreuses interventions ont eu lieu sur le territoire afin de sensibiliser la population et de réaliser des inventaires naturalistes. Les groupes faunistiques qui ont été les plus ciblés sont les oiseaux, les mammifères terrestres, les chiroptères, les amphibiens, les reptiles, les insectes (odonates, rhopalocères, orthoptères et apoïdes principalement) et les arachnides. Ces interventions ont eu lieu aussi bien dans les espaces naturels que dans les espaces plus anthropisés qu'ils soient publics ou privés (parcs, jardins, exploitations agricoles...).

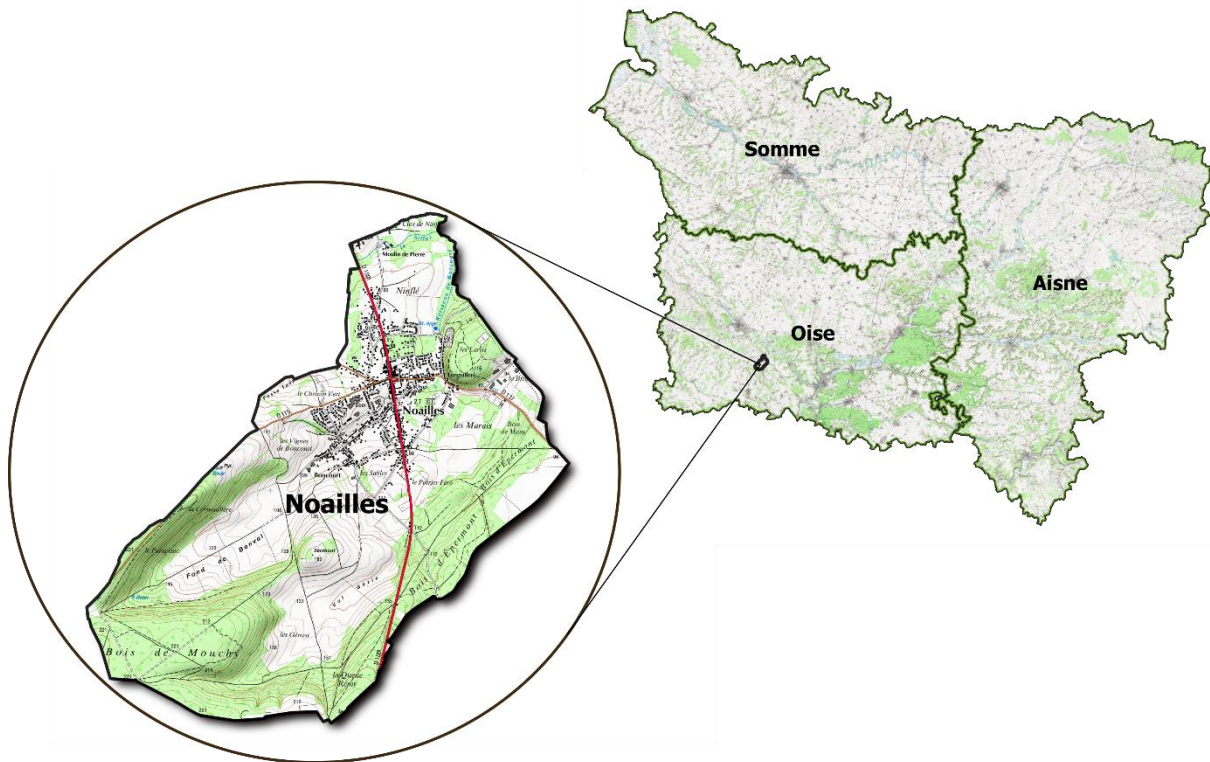
Le présent document synthétise donc l'ensemble des connaissances naturalistes obtenues sur la commune de Noailles avant et pendant le déroulement de l'ABC, et propose un ensemble d'actions à mettre en place pour préserver ce patrimoine. L'étude de l'ADEP (Colindre, Vidal, & Adelski, 2021) menée sur les araignées, les abeilles et les fourmis ainsi que l'étude du CBN (Francois & Fontenelle, 2022) sur la flore et les végétations sont également synthétisées dans ce rapport.

I. État initial des connaissances naturalistes

1. Présentation du territoire

La commune de Noailles se trouve à 15 km au sud de Beauvais, dans l'Oise (Département 60 ; région des Hauts-de-France). Elle se situe au cœur de la Communauté de Communes de la Thelloise.

Issu du rapprochement de Boncourt et de Longvillers, le village s'est développé autour de l'ancienne route de Paris, devenue la Nationale 1, puis la RD 1001. D'une superficie de 10,01 km², elle accueille plus de 2800 habitants (INSEE, 2019) dont près de 350 enfants scolarisés dans la commune.



Le centre communal est majoritairement urbanisé et bordé principalement de prairies pâturées, de cultures intensives ainsi que de boisements.



Voirie urbaine

Rue de Calais



Prairie pâturée

Rue du Moulin de Pierre



Boisement

Départementale D115

2. Paysages, habitats et topographie

Géologie

La commune se trouve en limite orientale de la Cuesta du Bray. Elle présente une diversité géologique assez importante mêlant des affleurements rocheux crayeux et siliceux ainsi que des affleurements plus sableux, argileux ou bien calcaires (Francois & Fontenelle, 2022).

Topographie

Le relief est doux et les pentes peu marquées en dehors de la Cuesta et de la butte de la Garenne (Francois & Fontenelle, 2022). L'altitude maximale de 221 mètres est atteinte au sud-ouest de la commune dans le bois de Mouchy au lieu-dit « La Cornouillère » (**Figure 1**).

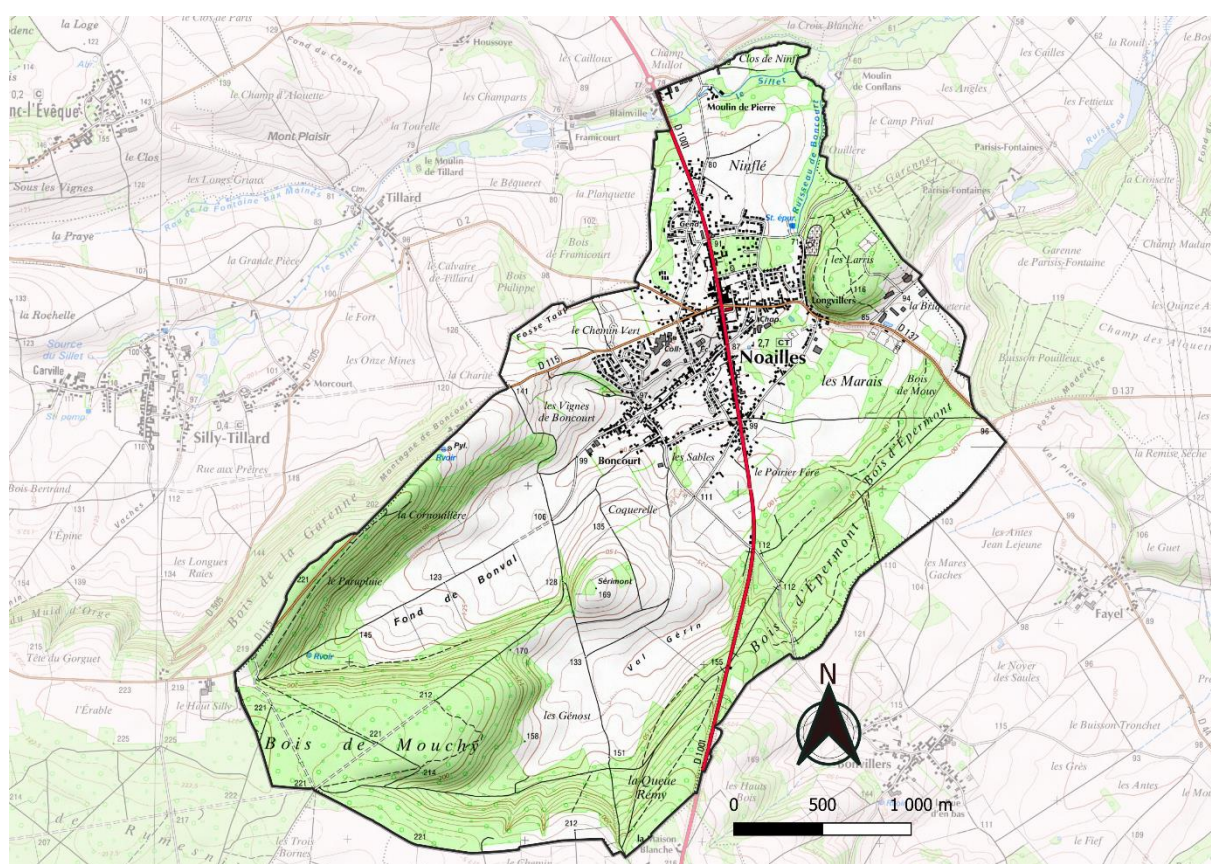


Figure 1. Topographie de la commune de Noailles.

Hydrologie

Il naît à Noailles le ruisseau de Boncourt (**Figure 2**) qui s'écoule à partir du lavoir de Boncourt pour être ensuite canalisé jusqu'en sortie de village. Un affluent de ce ruisseau s'écoule également depuis le bois de Mouy, traverse le lieu-dit le Marais (aujourd'hui planté de peupliers) pour ensuite se jeter dans le Sillet.

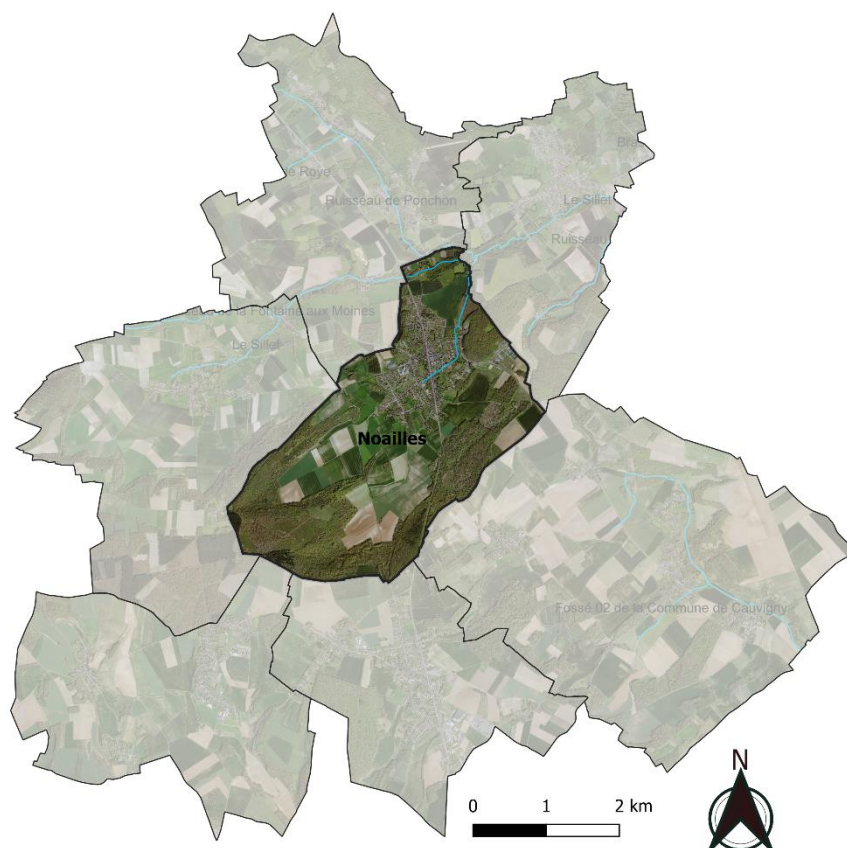


Figure 2. Réseau hydrographique de la commune de Noailles.

Habitats

La commune a subi une urbanisation assez importante entre 1955 et 2021 (**Figure 3**). Cet étalement urbain s'est effectué au dépend de parcelles agricoles qui dominent le paysage actuellement. Des gros boisements de chênaies-hêtraies sont toujours présents malgré l'exploitation de certaines parcelles, devenues des plantations de conifères exotiques, dans le sud de la commune, au sein du bois de Mouchy. Enfin, un réseau de prairies occupe le nord-ouest de la commune en périphérie du bourg (**Figure 3 et 4**).



Figure 3. Orthophotographies sur l'évolution de la commune de Noailles à 66 ans d'intervalle.
Source : IGN – 2022.

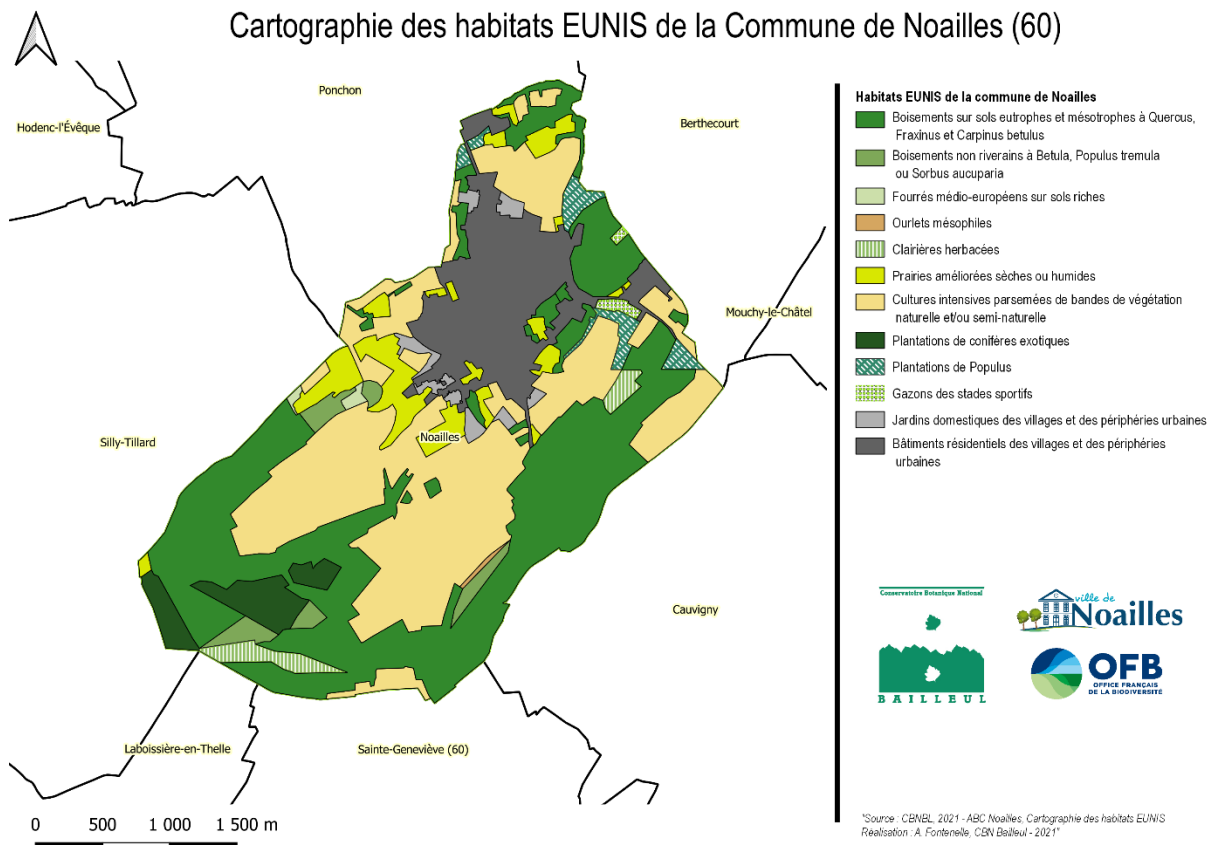


Figure 4. Cartographie des habitats de la commune de Noailles (Source : CBNBL).

3. Espaces naturels remarquables identifiés

La commune de Noailles ne dispose pas d'espaces naturels bénéficiant d'une protection réglementaire (réserve naturelle, site classé, réserve biologique, ...). De plus, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, association qui intervient dans la gestion de plus de 300 sites naturels en Picardie, ne gère pas de sites à Noailles.

En ce qui concerne les sites Natura2000, qui sont des outils européens de protection de la biodiversité, aucun n'est présent sur Noailles. Néanmoins, un site Natura2000 (FR2200371 – Cuesta du Bray) concerné par la directive « Habitats, faune, flore » est présent à Silly-Tillard en périphérie de Noailles (**Figure 5**).

Des espaces naturels préservés par maîtrise foncière (ENS) et des espaces naturels inventoriés (ZNIEFF) sont toutefois présents sur la commune.

ZNIEFF et ENS

Les ZNIEFF sont justifiées par la présence d'espèces dites « déterminantes », c'est-à-dire des espèces suffisamment intéressantes pour montrer que le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants. Il s'agit des espèces qui sont rares, menacées ou pour lesquelles la région présente une responsabilité particulière (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2021).

Les ENS sont des Espaces Naturels Sensibles créés par les départements dans le but de préserver les sites, les paysages, les milieux et leurs espèces qui présentent des enjeux écologiques. Ces zones peuvent faciliter les politiques de protection et de gestion via la mise en place d'un droit de préemption spécifique sur ces ENS. Ce droit permet aux départements d'acquérir des terrains à des fins de préservation (CEREMA, 2020).

Au sud-ouest de la commune, on retrouve un Espace Naturel Sensible (ENS) d'intérêt départemental (**Figure 5**). Cet ENS, nommé « Pelouses et bois de la cuesta sud du pays de Bray » est à l'origine d'une Zone spéciale de conservation (ZSC) « Cuesta du Bray » créée en application de la directive européenne relative à la conservation des oiseaux sauvages.

Une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2 (Pays de BRAY : 220013786) intègre également une partie du sud de la commune. Cette ZNIEFF est définie par les grands ensembles naturels riches et peu modifiés qui offrent des potentialités biologiques importantes dans ce secteur qui se situe en limite du Pays de Bray. Une autre ZNIEFF de type 1 (ZNIEFF n°220220024), souvent de superficie limitée et qui offre un intérêt biologique ou écologique, est présente sur la commune et occupe la même surface que l'ENS. On y trouve des pelouses relictuelles en cours de fermeture au sein d'un boisement dominé par des feuillus.

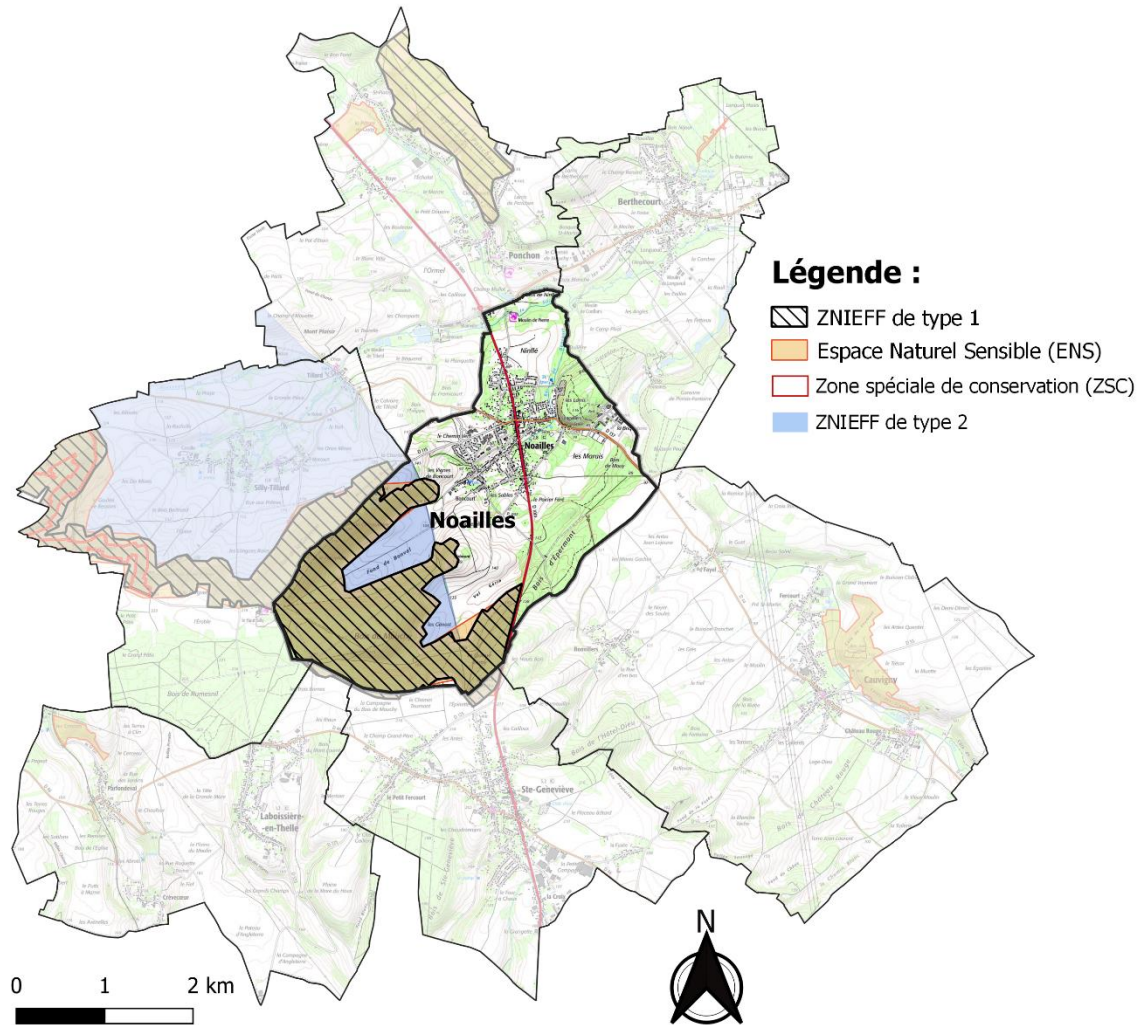


Figure 5. Cartographie des espaces naturels préservés par maîtrise foncière (ENS) et des espaces naturels inventoriés (ZNIEFF) de la commune de Noailles.

4. Diversité faunistique et floristique

Faune

Les données faunistiques acquises sur Noailles (avant le lancement de l'ABC) ont été obtenues via une extraction de la base Clicnat sur l'ensemble des observations de 1975 à 2020. L'étendue du territoire sélectionné pour extraire les données est la limite communale de Noailles avec une zone tampon de 300 mètres. Cela permet de conserver une cohérence à l'échelle paysagère et d'enlever les biais liés à la précision des pointages lors de la saisie des données par les naturalistes. Ainsi, sur la période entre le 19 avril 1975, date à laquelle la première donnée a été saisie sur Clicnat, jusqu'au 1^{er} janvier 2021, date à laquelle l'ABC débute, 6964 données ont été saisies avec un total de 521 espèces (**Tableau 1**).

Tableau 1. Etat des connaissances de la faune de Noailles avant le lancement de l'ABC (données avant 2021).

Groupe	Nombre d'espèces	Nombre de données
Amphibiens et reptiles	8	46
Araignées	23	73
Crustacés	8	66
Diplopodes	2	2
Insectes	331	1239
Mammifères	19	199
Mollusques	24	213
Oiseaux	106	5126
Total	521	6964

Flore

Les données floristiques, antérieures à l'ABC, sont analysées via la base de données Digitale du Conservatoire Botanique National de Bailleul (Francois & Fontenelle, 2022). Les plus anciennes données datent de 1817, elles sont issues de la bibliographie. En 2016, les principaux milieux de la commune ont également été prospectés dans le cadre de l'Atlas de la flore communale de Picardie. Les connaissances accumulées sur le secteur ont permis de prioriser des milieux et des groupes d'espèces pour lesquels les données méritaient une actualisation ou une amélioration des connaissances dans le cadre de cet ABC. Ces données sont disponibles dans le rapport du CBN sur Noailles (Francois & Fontenelle, 2022).

II. Amélioration des connaissances naturalistes

1. Méthodologie d'inventaire

Des prospections ont été menées sur un ensemble de taxons via la mise en place de différents protocoles. Ces techniques d'inventaires, non-exhaustives, reflètent le travail mené sur le terrain dans le cadre de l'ABC. Les poissons et les crustacés d'eau douce ne font pas partie de la liste, car ils n'ont pas été inventoriés.

Vertébrés

Mammifères terrestres



Quand ? Principalement au printemps et en été.

Comment ? Les mammifères terrestres sont souvent difficiles à observer car la plupart ont des mœurs nocturnes. La majorité des données de présence ont été récoltées par des traces indirectes : empreintes, excréments, reste de nourriture, ossement de crânes. Il y a également des données liées aux collisions routières.

Où ? Sur toute la commune

Chiroptères



Quand ? 1 Prospection hivernale dans un site à chiroptères et un inventaire estival (1 nuit).

Comment ? En été, les inventaires sont réalisés à l'aide de détecteurs à ultrasons. Une méthode a été utilisée : la détection passive à l'aide d'un enregistreur automatique passif (SM4 de chez Wildlife acoustic).

Où ? Pour l'inventaire estival, un détecteur a été posé à proximité du Ru de Boncourt en lisière forestière et l'inventaire hivernal s'est déroulé dans une cavité du bois de Mouchy.

Amphibiens et reptiles

Quand ? Toute l'année pour les amphibiens et en période printanière/estivale pour les reptiles.

Comment ? Les observations sont uniquement opportunistes, aucun protocole spécifique n'a été mis en place.

Où ? Sur l'ensemble de la commune



Oiseaux

Quand ? Toute l'année, avec un pic d'observations au printemps, pendant la période la plus favorable aux chants d'oiseaux.

Comment ? Par observations directes à l'aide de jumelles et par l'écoute des chants.

Où ? Sur l'ensemble des milieux de la commune : forêts, prairies, milieu urbanisé, grandes cultures



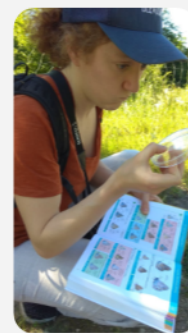
Invertébrés

Rhopalocères, Orthoptères et Odonates

Quand ? Pendant la période printanière et estivale s'étalant de mars-septembre.

Comment ? Principalement de l'observation à vue avec l'aide d'un filet à papillon ou de jumelles pour les espèces de papillons et libellules les plus difficiles à identifier. Il y a également de la fauche pour les orthoptères ou les chenilles de papillons de jours sur leurs plantes-hôtes.

Où ? Sur les jachères ou prairies fleuries, sur les bords de chemins et de routes, en lisière forestières ou bien sur les coteaux calcicoles



Hyménoptères

Quand ? De mars à septembre principalement.

Comment ? Différentes méthodes ont été utilisées : chasse à vue, battage et tamisage (fourmis), piège barber, filet entomologique. Les données collectées sur ces taxons sont issues principalement des études menées par l'ADEP.

Où ? Sur les coteaux calcicoles, les friches, les chemins ruraux et les boisements.



Arachnides

Quand ? Pendant la période printanière et estivale s'étalant de mars-septembre.

Comment ? Prélèvement au sol avec des pièges de type Barber, fauchage, battage et aspiration de la végétation. Les données collectées sur ce taxon sont issues principalement de l'étude menée par l'ADEP.

Où ? Principalement en contexte agricole et péri-urbain

Coccinelles et Punaises

Quand ? De avril à septembre principalement.

Comment ? Par battage de la végétation à l'aide d'un parapluie japonais, par fauchage des hautes herbes grâce à un filet fauchoir ou par des observations à vue.

Où ? Dans le centre urbain de la commune.



2. Inventaires réalisés

Les inventaires faunistiques réalisés pendant la période de l'ABC sont rentrés dans la base de données Clicnat qui regroupe différents producteurs tels que l'ADEP, Picardie Nature et Faune-France (**Tableau 2**).

Tableau 2. Etude du nombre de données, d'espèces, de passages et d'observateurs (base de données Clicnat) issu des passages des différents producteurs de données pendant la période de l'ABC (2021-2022).

	ADEP	PICARDIE NATURE	FAUNE-FRANCE	TOTAL
Données	629	237	1039	1905
Espèces	379	146	157	526
Passages	42	16	134	192
Observateurs	10	15	6	31

Un grand nombre d'observateurs bénévoles utilisent l'application de Faune-France pour réaliser des inventaires sur l'avifaune. Cela explique le grand nombre de données et du nombre de passages issus de ce producteur. L'ADEP a recensé un nombre d'espèces très important de par leurs études menées sur trois groupes d'insectes qui regroupent un grand nombre d'espèces (abeilles, fourmis et araignées).

Les inventaires menés sur la commune sont assez hétérogènes. Un plus grand nombre de données ont été produites dans le centre de la commune dû à la présence de bénévoles dans ces secteurs. Cependant, l'effort de prospection reste global sur l'ensemble du territoire (**Figure 6**).

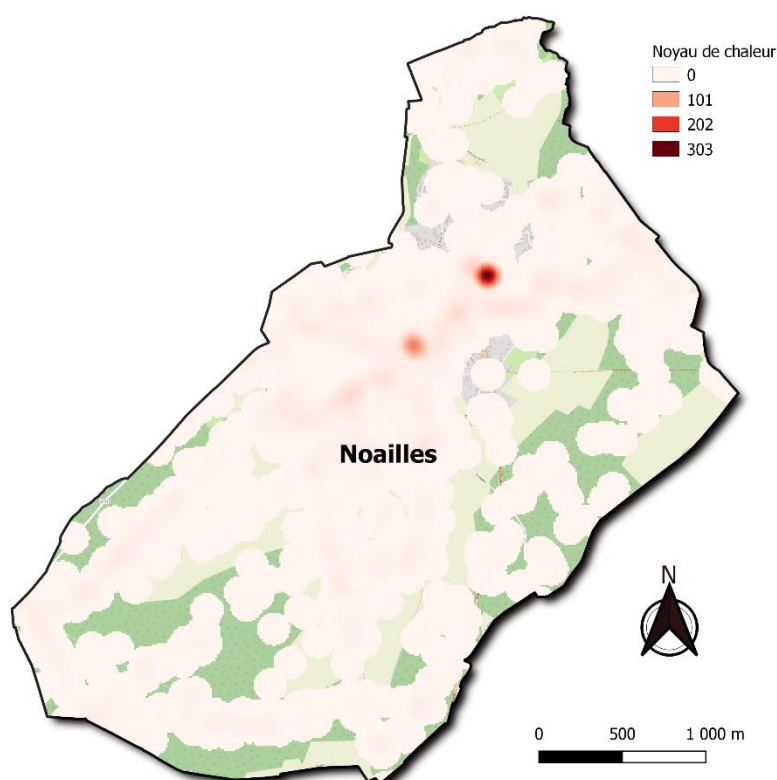


Figure 6. Cartographie des zones de chaleur (rayon de 100 mètres pris en compte par point d'observation) sur le territoire de Noailles. Les zones les plus foncées représentent les zones avec le plus de données.

Le conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI) avait en charge les relevés floristiques pendant la période de l'ABC. Les données récoltées ont été intégrées dans la base de données

de Digitale 2. Ce sont quatre passages qui ont été réalisés par deux observateurs sur la période de mars à juillet 2021 pour un total de plus de 600 observations en 2021 (**Figure 7**).

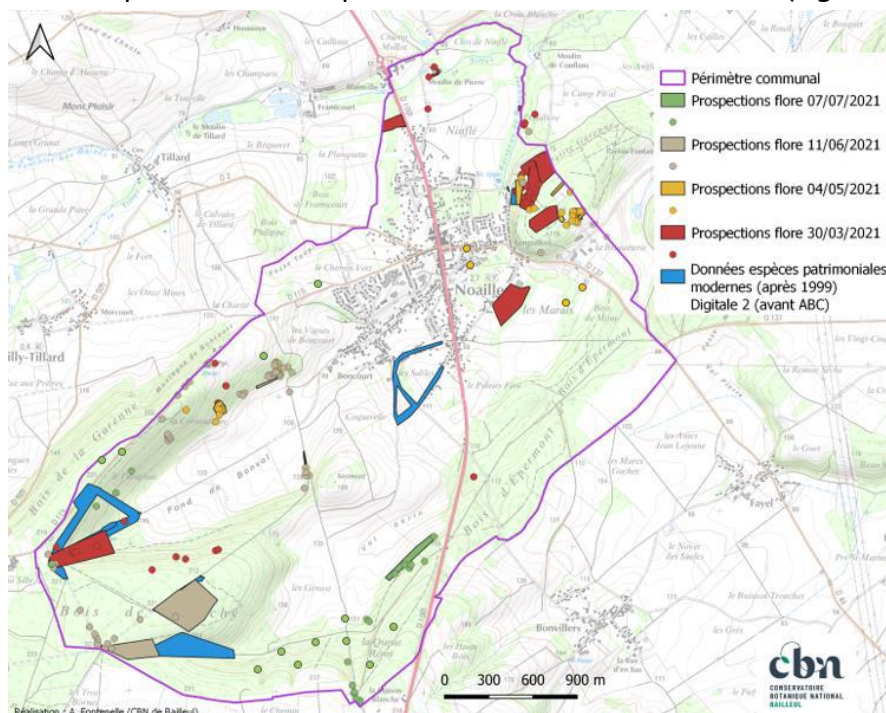


Figure 7. Cartographie des secteurs de prospection du CBN sur le territoire de Noailles.

3. Évolution de la diversité spécifique

Sur la période de l'ABC, près de **291 espèces** ont été ajoutées à l'état initial de la connaissance sur la faune de Noailles et plus de **1900 données** ont été produites pendant cette période (**Figure 8**).

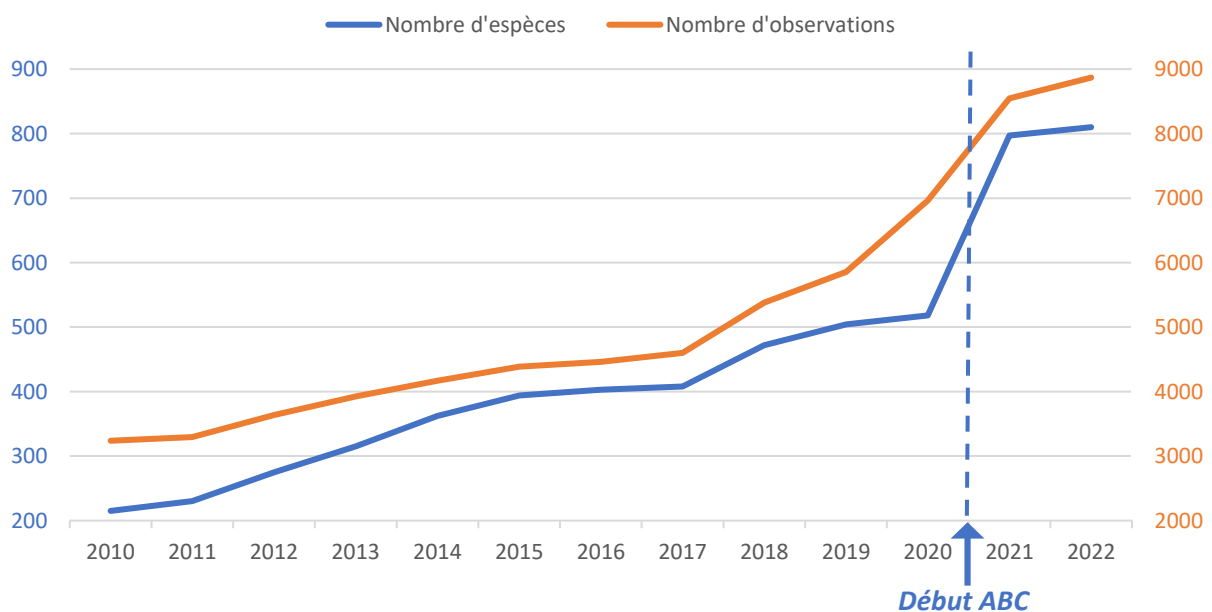


Figure 8. Evolution des connaissances faunistiques sur le territoire de Noailles.

Cette évolution de la connaissance se traduit de différentes manières dans les groupes de faune (**Tableau 3**). La progression la plus importante concerne les insectes avec plus de 183 nouvelles espèces recensées dans la commune. On peut également souligner une forte amélioration des connaissances chez les araignées qui ont bénéficié d'une étude approfondie de la part de l'ADEP. Les groupes des crustacés et diplopodes sont restés avec un nombre d'espèces similaire tandis que les amphibiens et reptiles, les mammifères, les mollusques ainsi que les oiseaux ont eu un nombre d'espèces en nette augmentation.

Tableau 3. Evolution des connaissances sur les groupes de faune présents sur le territoire de Noailles.

Groupe	Avant l'ABC (date inférieure à 2021)		Après l'ABC (date supérieure à 2021)	
	Nombre d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces	Nombre de données
Amphibiens et reptiles	8	46	11 (+38%)	95 (+107%)
Araignées	23	73	106 (+361%)	278 (+281%)
Crustacés	8	66	8 (+0%)	77 (+17%)
Diplopodes	2	2	2 (+0%)	2 (+0%)
Insectes	331	1239	514 (+55%)	1749 (+41%)
Mammifères	19	199	30 (+58%)	292 (+47%)
Mollusques	24	213	28 (+17%)	240 (+13%)
Oiseaux	106	5126	113 (+7%)	6132 (+ 20%)
Total	521	6964	812	8865

Les pourcentages de progression correspondent aux rapports de l'état initial avant l'ABC (nombre d'espèces initial) et l'avancement jusqu'à l'état final (nombre d'espèces nouvelles). L'ABC a également permis, en plus de cette amélioration de connaissance, de réactualiser de nombreuses données anciennes.

III. Synthèse des enjeux identifiés

1. Évaluation de la patrimonialité des espèces

Un référentiel sur la patrimonialité des espèces animales et végétales des Hauts-de-France est en cours d'élaboration et de validation par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel). La méthode de calcul utilisée pour établir la liste d'espèces patrimoniales (**Annexe 1**) de Noailles est basée sur les documents (non édités) présentant la méthode d'évaluation de la patrimonialité en Hauts-de-France (**Tableau 4**).

Listes rouges

Les listes rouges des espèces menacées rend compte du risque d'extinction des espèces animales, végétales et des champignons. Ces listes peuvent être éditées à l'échelle mondiale, nationale et régionale. C'est un des indicateurs les plus utilisés par les associations, organismes gouvernementaux, entreprises, dans les politiques de gestion, d'études et de conservation des espèces .

Tableau 4. Méthodologie appliquée sur la patrimonialité pour la définition des enjeux faune sur Noailles. L'ensemble des cases qui figurent en bleu avec une croix réunissent les critères pour qu'une espèce soit considérée comme patrimoniale.

Rareté régionale (Picardie)	Menace								
	Non-applicable (NA)	Non-évaluée (NE)	Manque de donnée (DD)	Préoccupation mineure (LC)	Quasi-menacé (NT)	Vulnérable (VU)	En Danger (EN)	En Danger critique (CR)	Eteint (EX)
Très commune (CC)					X	X	X	X	X
Commune (C)					X	X	X	X	X
Assez commune (AC)					X	X	X	X	X
Plutôt commune (PC)					X	X	X	X	X
Assez rare (AR)			X	X	X	X	X	X	X
Rare (R)			X	X	X	X	X	X	X
Très rare (RR)			X	X	X	X	X	X	X
Eteint (E)			X	X	X	X	X	X	X

Certains taxons n'apparaissent pas dans cette liste d'espèces patrimoniales puisqu'ils ne bénéficient pas d'une liste rouge régionale et/ou nationale qui sert de base au calcul de la patrimonialité.

2. Les enjeux faunistiques

La complexité et la diversité des groupes de faune en Picardie ne permettent pas de les étudier dans leur totalité. Dans le cadre de cet ABC, certains groupes de faune ont été mis en évidence, mais ils ne représentent qu'une infime partie de la biodiversité réellement présente sur la commune. Certains groupes de faune, plus faciles à reconnaître, présentent des intérêts plus forts auprès des naturalistes. Néanmoins, l'étude de ces groupes permet la protection, la conservation et une meilleure gestion de certains habitats favorables à un grand nombre d'espèces.

Les vertébrés sont dans l'ensemble bien connus sur Noailles, l'analyse des données présentes dans la base naturaliste picarde Clicnat permet de réaliser un état des lieux après les inventaires menés pour cet atlas de biodiversité et d'identifier les secteurs à enjeux. De plus, des inventaires sur les invertébrés ont été menés. Les trois groupes de faune les plus étudiés en France (Rhopalocères, Orthoptères et Odonates), constituent de bons indicateurs de l'état de conservation des milieux. De ce fait, des inventaires ont été menés sur l'ensemble de la commune. Enfin, d'autres groupes plus complexes ont fait l'objet d'études plus approfondies notamment les hyménoptères et les arachnides inventoriés principalement par l'ADEP. Les coccinelles ont également été inventoriées sous l'impulsion d'un atlas régional en cours en Hauts-de-France.

A. Les Vertébrés

Mammifères terrestres

22 espèces de mammifères terrestres sont recensées sur le territoire, soit près de la moitié des espèces présentes en Hauts-de-France (52 espèces). On y retrouve des mammifères forestiers comme l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) ou le Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*). Ces espèces sont communes à l'échelle régionale, mais peuvent subir localement des pressions impactant

leurs populations. Par exemple, la fragmentation et la diminution des habitats favorables à ces espèces causent en grande partie leurs déclin. Un grand nombre d'espèces fréquentent davantage les milieux agricoles, les lisières boisées ou bien les haies. C'est le cas du Renard roux, du Blaireau européen, du Lièvre d'Europe, du Lapin de garenne, du Hérisson d'Europe, du Campagnol des champs et de la Musaraigne musette. La discontinuité de ces habitats ainsi que les infrastructures routières impactent ces espèces qui subissent régulièrement des collisions avec les voitures. D'autres mammifères comme la Fouine, la Souris domestique et le Rat surmulot affectionnent particulièrement les milieux anthropiques grâce à leur capacité à s'adapter aux activités et aux infrastructures humaines.

L'espèce de mammifère à fort enjeu que l'on retrouve sur Noailles est le Muscardin. Il est protégé et inscrit à l'annexe IV de la directive européenne Faune-Flore-Habitats. En Picardie, son statut de menace est quasi-menacé (NT). Sa détection a été réalisée via la présence d'une noisette rongée en lisière forestière (**Figure 9**). Les menaces majeures qui pèsent sur ces populations sont la disparition des linéaires boisés qui entraînent des discontinuités écologiques.

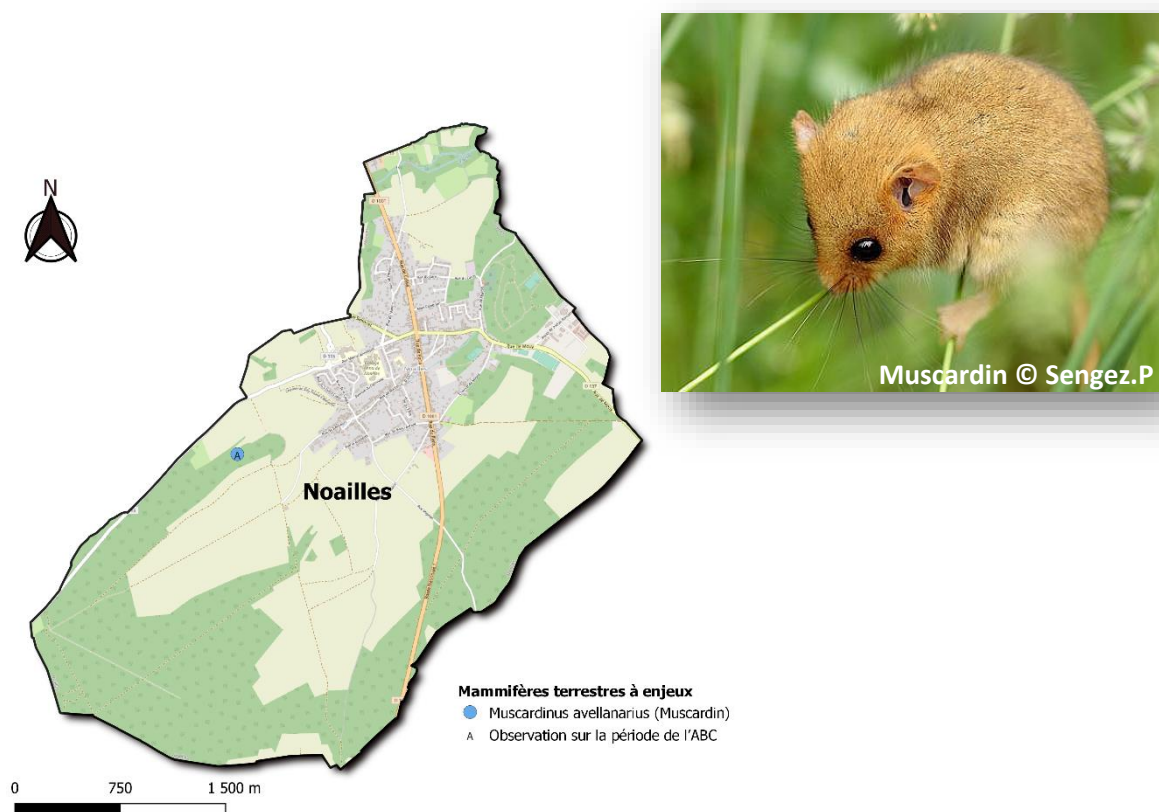


Figure 9. Cartographie des Mammifères terrestres à enjeux sur le territoire de Noailles.

Chiroptères

7 espèces de chauves-souris ont été détectées sur Noailles (**Figure 10**), soit près d'un tiers des chauves-souris présentes en Hauts-de-France (22 espèces). Elles sont toutes patrimoniales puisqu'elles sont inscrites sur la liste des espèces déterminantes de Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Deux de ces espèces sont quasi-menacées (NT) en Picardie (Picardie Nature, Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. Chiroptères., 2016) : la Sérotine Commune (*Eptesicus serotinus*) et l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*).

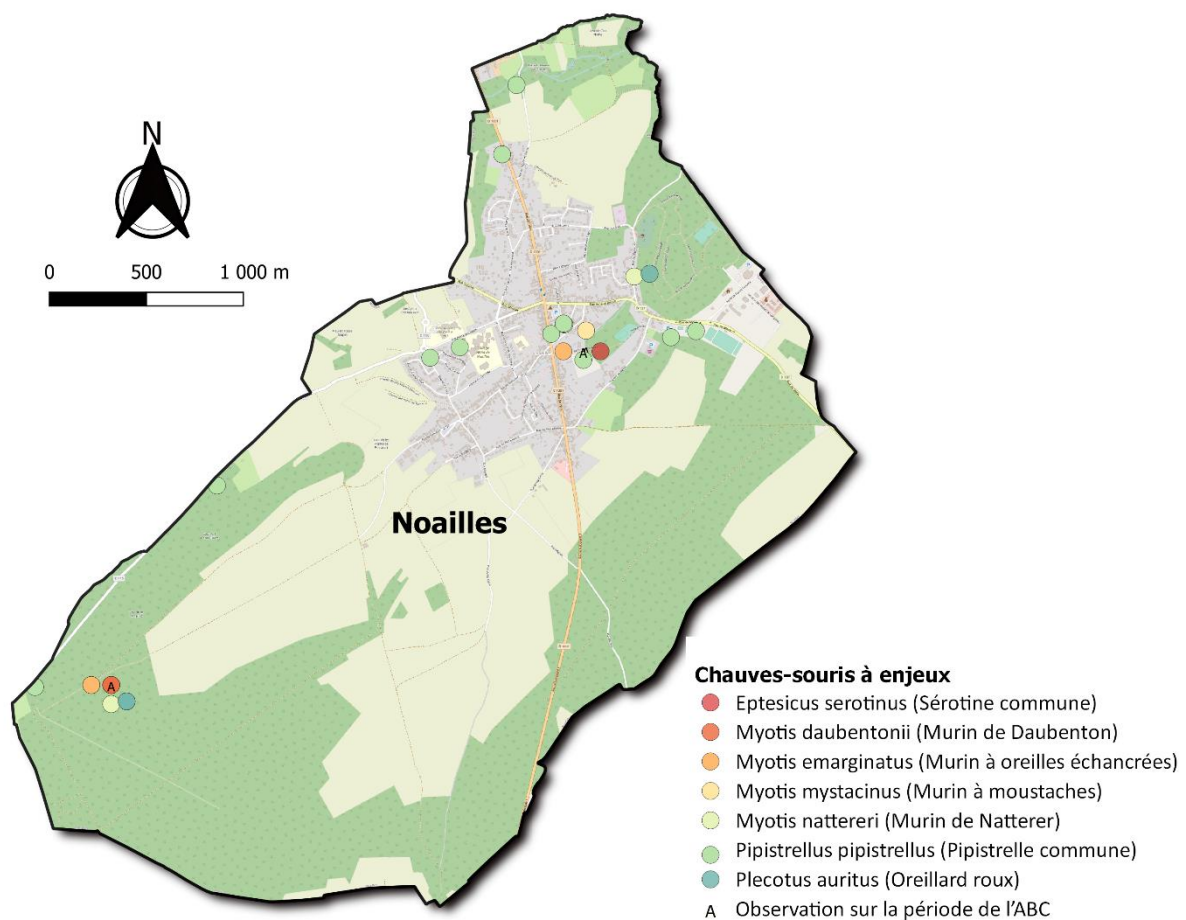


Figure 10. Cartographie des Chiroptères à enjeux sur le territoire de Noailles.

En France, les chauves-souris sont toutes protégées par arrêté ministériel depuis le 23 avril 2007 et certaines sont identifiées comme espèces cibles prioritaires dans des programmes de conservation nationaux (PNA) et régionaux (PRA). C'est le cas de la Pipistrelle commune et la Sérotine commune présentes sur Noailles. Elles font l'objet d'études plus approfondies dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des chiroptères 2016-2025.

Plan Nationaux et Régionaux d'Actions (PNA et PRA)

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques du Ministère en charge de la protection de la biodiversité. Ils visent à assurer un maintien ou un rétablissement favorable de l'état de conservation des populations d'espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ils viennent compléter les autres politiques publiques environnementales lorsque celles-ci sont jugées insuffisantes pour rétablir une espèce ou un groupe d'espèces dans un état de conservation favorable. Ces plans peuvent être déclinés en région et animée par des structures associatives locales.



Sérotine commune © Jouve.L

Malgré le caractère commun et non menacé de ces deux espèces, elles sont toutes les deux considérées comme des espèces d'intérêt national (PNA) et régional (PRA). En effet, une étude à l'échelle française a montré, un déclin des populations de pipistrelles d'environ 9 % sur la période 2006-2019 et un déclin des populations de sérotines de 30 % sur la période 2006-2019.

Les espèces de chauves-souris sont liées à divers milieux (**Figure 10**), dépendant de l'écologie de chacune. On y retrouve le Murin de Daubenton, retrouvé en hibernation dans un tunnel à forte hygrométrie. Pendant la période estivale, l'espèce fréquente les milieux humides très peu présents sur Noailles, cela justifie l'absence de données hors site d'hibernation.

D'autres espèces sont plutôt liées aux milieux forestiers comme l'Oreillard roux, le Murin de Natterer, le Murin à oreilles échancrées et le Murin à moustaches. Ces deux dernières ont été contactées en été lors du passage avec l'enregistreur actif au nord de la commune. L'Oreillard roux, le Murin de Natterer et le Murin à oreilles échancrées ont quant à eux, été contactés en hibernation au sud de la commune (forêt de Mouchy).

Enfin, plusieurs espèces plus communes et liées au bâti sont également présentes sur Noailles. Il s'agit ici de la Pipistrelle commune et de la Sérotine commune. La Pipistrelle commune est une espèce anthropophile et ubiquiste qui fréquente facilement les parcs et les jardins en chasse pour ensuite revenir sous les toitures où elles ont élu domicile. Les enjeux pour ces deux espèces sont relativement importants dans

un contexte où leur déclin est avéré en France. Le Murin à oreilles échanquées, présent principalement en forêt et aux abords des prairies, est également un enjeu en ce qui concerne le bâti, car il a l'habitude de loger au sein des bâtiments agricoles.



Pipistrelle commune © Jouve.L

Amphibiens et Reptiles

Chez les amphibiens, ce sont **4 espèces** patrimoniales (30 données) qui ont été observées sur la commune (**Figure 11**). On peut noter la présence importante d'Alyte accoucheur dans le village. Cette espèce est assez commune mais protégée en Europe grâce à l'annexe IV de la directive Habitat-Faune-Flore. Comme de nombreux amphibiens et reptiles, une autre réglementation française accentue sa protection via l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021 qui fixe les modalités de leur protection.

L'alyte a principalement été contacté en période de reproduction qui s'étend de fin mars à juillet. Cette espèce fréquente les milieux humides associés à des milieux plus minéraux tels que des blocs de pierre, d'anciennes carrières et de bitume de village. La disparition des milieux humides à cause du développement agricole ou la fragmentation des habitats contribuent aux déclin des populations d'Alyte accoucheur.



Alyte accoucheur © Verley C.

Le triton palmé est le seul triton présent sur la commune, cependant une donnée de triton alpestre a été réalisée dans un bois près de la départementale 2, à 500 mètres au nord de Noailles. Cette donnée à la frontière de la commune reste intéressante car c'est la seule du secteur. Le bassin d'orage présent à proximité de ce bois, sur la limite communale de Noailles,

accueille probablement plusieurs espèces d'amphibiens patrimoniaux. Des inventaires pourraient être menés sur ce bassin pour confirmer la présence d'amphibiens. L'apport d'habitats pierreux ou sableux pour les alytes ou bien des aménagements du bassin avec l'apport d'espèces de plantes hygrophiles (affectionnant l'eau) pourraient ainsi être réalisées pour favoriser les espèces de tritons et grenouilles présentes sur la commune.

Chez les reptiles, 4 espèces ont été inventoriées : l'Orvet fragile, le Lézard vivipare, le Lézard des murailles et la Couleuvre helvétique. Ces deux dernières sont patrimoniales, la couleuvre a été observée il y a plus de 25 ans et n'a jamais été retrouvée depuis. Cependant, le Lézard des murailles a été découvert en 2020 pour la première fois sur Noailles, d'autres données ont également été produites en 2021 dans le cadre de l'ABC.



Ce lézard protégé (annexe IV et arrêté du 08/01/2021) est assez commun en Picardie. Il vit dans des milieux secs à faible végétation tels que les murs de pierres sèches, les anciennes carrières ainsi que dans les villages. L'espèce a une bonne dynamique de dispersion notamment grâce aux nombreuses lignes de chemins de fer désaffectées présentes en Picardie. Néanmoins, quelques menaces pèsent sur ces populations comme la prédation des chats domestiques et la fragmentation des habitats.

On peut également signaler une première donnée communale de Lézard vivipare à proximité du terrain de foot, au lieu-dit les Larris au nord-est de la commune. Cette donnée a été produite en 2021 pendant la période de l'ABC. Cette espèce a pour habitude de fréquenter les lisières de bois plutôt frais, elle est plutôt commune en région et ne présente pas d'enjeu fort.

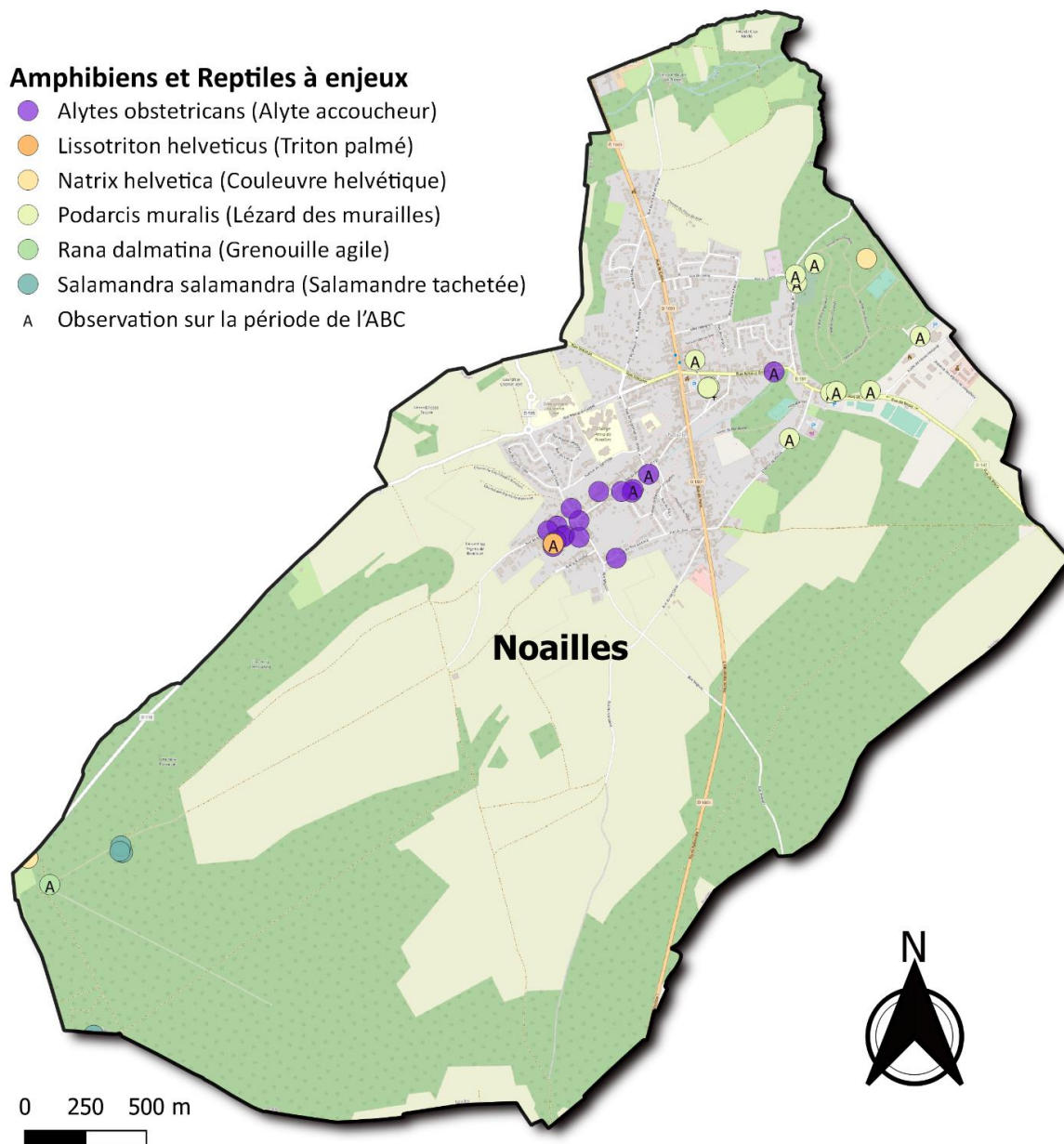
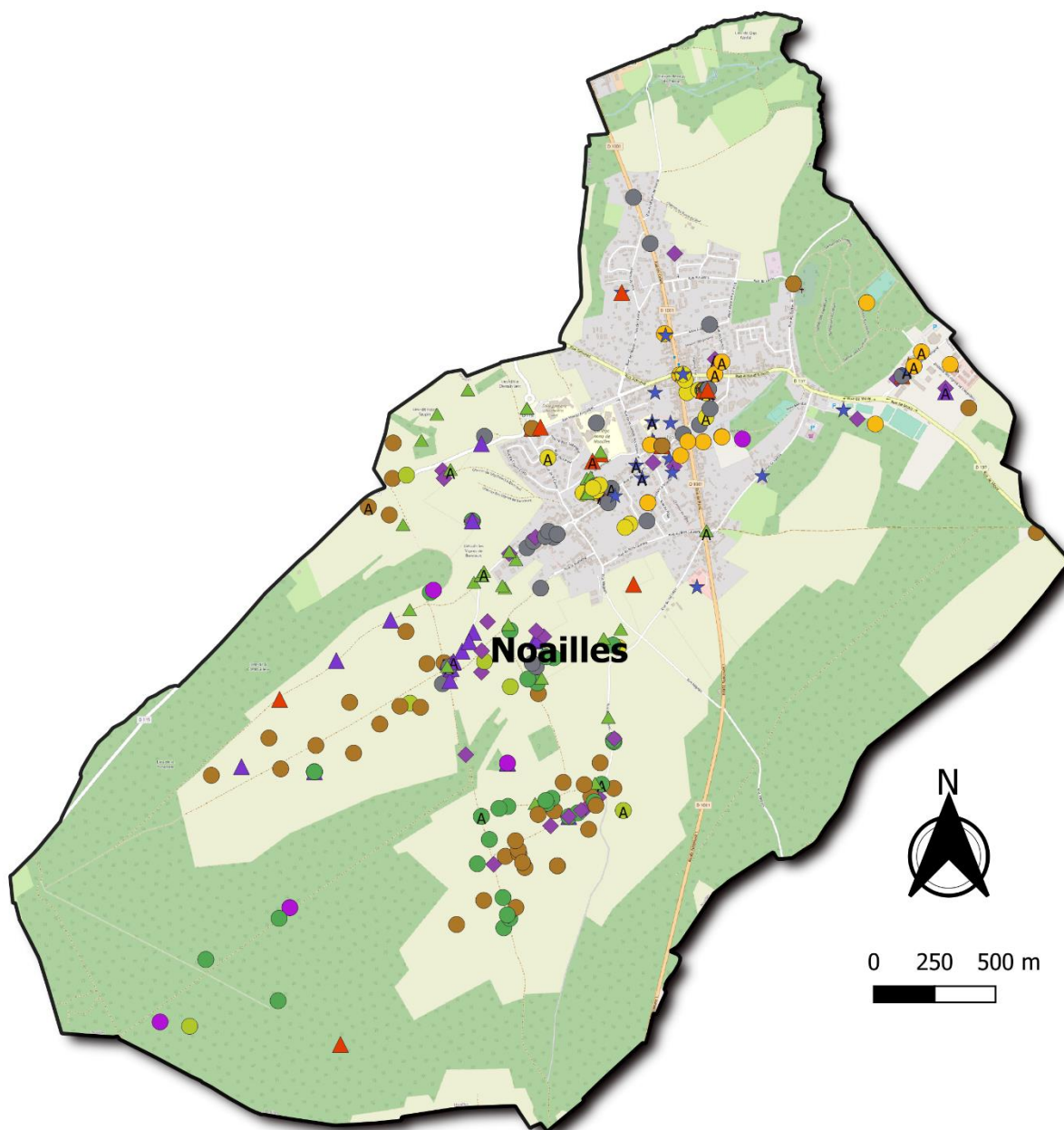


Figure 11. Cartographie des Amphibiens et Reptiles à enjeux sur le territoire de Noailles.

Oiseaux

Les oiseaux sont de très bons indicateurs de la biodiversité notamment parce qu'ils sont généralement les derniers maillons du réseau trophique. En outre, les espèces sont généralement associées à un habitat particulier et l'évolution de leur population est généralement corrélée à l'évolution de leur milieu de vie. Ce groupe faunistique est également celui le mieux étudié par les naturalistes depuis plusieurs décennies.

Sur la commune de Noailles, **112 espèces** d'oiseaux, dont **22 espèces** potentiellement nicheuses et considérées comme patrimoniales ont été recensées (**Figure 12 et 13**). Cela représente près d'un quart de la diversité d'oiseaux nicheurs connue en Hauts-de-France. La patrimonialité a été définie à l'aide de la liste rouge de l'avifaune de Picardie éditée en 2009.



Espèces à enjeux de milieux ouverts

- Alauda arvensis (Alouette des champs)
- ▲ Apus apus (Martinet noir)
- Carduelis carduelis (Chardonneret élégant)
- Chloris chloris (Verdier d'Europe)
- Circus cyaneus (Busard Saint-Martin)
- ▲ Emberiza cirius (Bruant zizi)

- Emberiza citrinella (Bruant jaune)
- Hirundo rustica (Hirondelle rustique)
- ◆ Linaria cannabina (Linotte mélodieuse)
- Phylloscopus trochilus (Pouillot fitis)
- ▲ Saxicola rubicola (Tarier pâtre)
- ★ Serinus serinus (Serin cini)
- A Observation sur la période de l'ABC

Figure 12. Cartographie des Oiseaux à enjeux de milieux ouverts sur le territoire de Noailles.

Ces espèces potentiellement nicheuses et patrimoniales occupent différents milieux présents sur Noailles : milieux ouverts et milieux boisés.

Tout d'abord, les milieux ouverts (parcelles agricoles et prairies) sont occupés par de nombreuses espèces d'oiseaux (**Figure 12**). Parmi elles, on retrouve des espèces à enjeux tels

que le Bruant zizi (photo de gauche ci-dessous) et le Bruant jaune qui affectionnent particulièrement les terres agricoles entourés de grandes haies, le Serin cini (photo de droite ci-dessous) très présent dans les jardins du centre de Noailles et le Busard Saint-Martin fréquentant les plaines agricoles.



Bruant zizi



Serin cini



Nid de Busard Saint-martin © Mothé A.

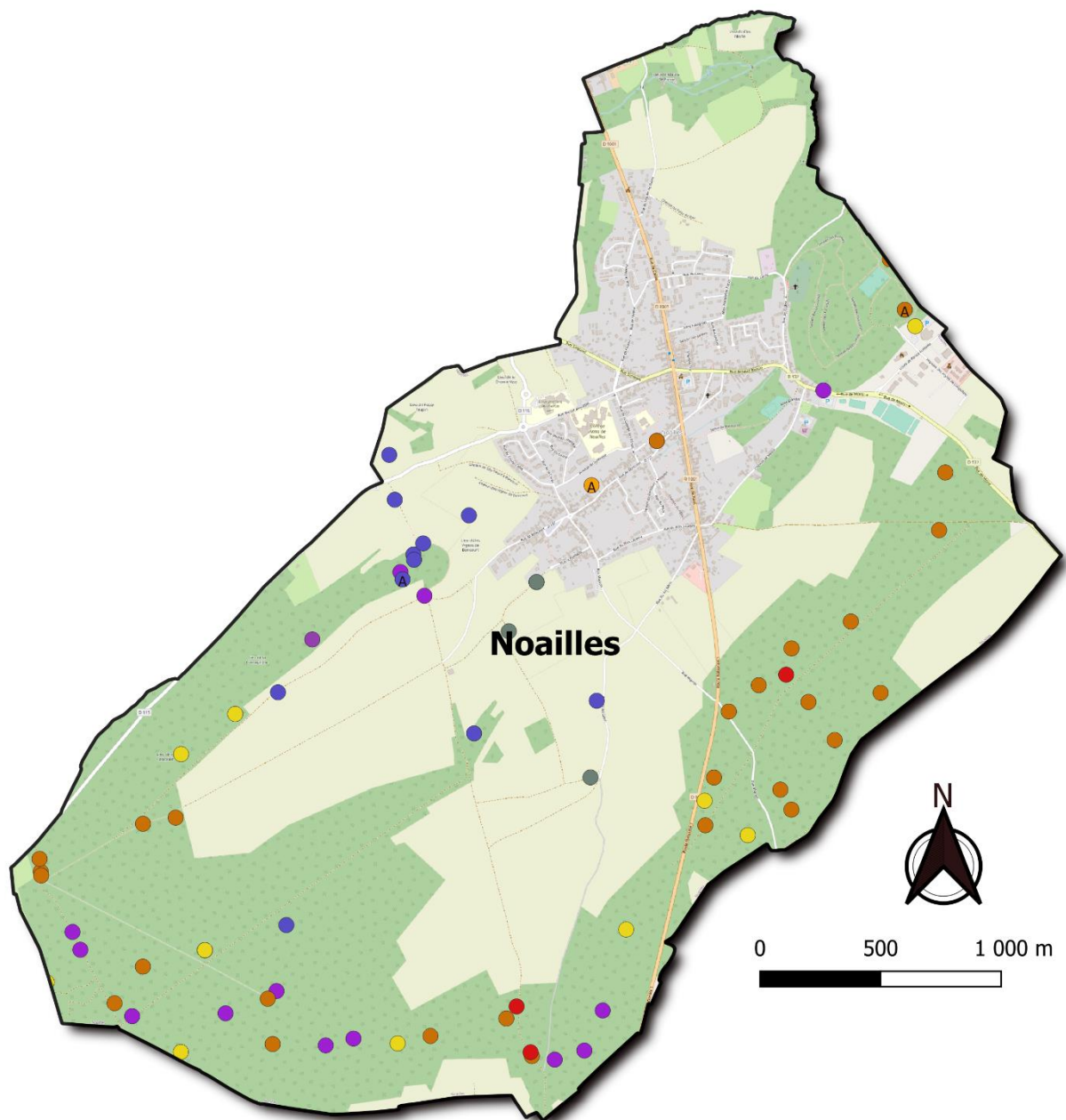
Le Busard Saint-Martin, par exemple, fréquente généralement les plaines agricoles, mais également les clairières forestières pour y nicher. Ces populations avaient fortement chuté avant les années 2000, c'est la raison pour laquelle il est protégé par la directive européenne de la directive Oiseaux depuis 2009. Des mesures de protection des habitats favorables à sa nidification peuvent être mises en place pour préserver l'espèce.

Ensuite, les milieux boisés présents sur la commune favorisent plusieurs espèces à enjeux (**Figure 13**) comme le Rougequeue à front blanc, le Pic noir, le Pic mar et le Pigeon colombin qui nichent dans les cavités des arbres. Les pics affectionnent particulièrement les forêts de chênaies-hêtraies de grande taille pour nicher. On retrouve également le Pouillot siffleur qui affectionne les forêts de hêtres couverts d'humus de feuilles mortes dans lesquelles il niche. La conservation des grands arbres



Pic noir © Hercent J.

présents dans la forêt de Mouchy, au sud de Noailles, est donc importante pour la préservation de ces espèces patrimoniales.



- | | |
|---|--|
| Espèces à enjeux de milieux boisés | ● Pernis apivorus (Bondrée apivore) |
| ● Columba oenas (Pigeon colombin) | ● Phoenicurus phoenicurus (Rougequeue à front blanc) |
| ● Dendrocopos medius (Pic mar) | ● Phylloscopus sibilatrix (Pouillot siffleur) |
| ● Dendrocopos minor (Pic épeichette) | ● Pyrrhula pyrrhula (Bouvreuil pivoine) |
| ● Dryocopus martius (Pic noir) | ● Streptopelia turtur (Tourterelle des bois) |
| ● Falco subbuteo (Faucon hobereau) | A Observation sur la période de l'ABC |

Figure 13. Cartographie des Oiseaux à enjeux de milieux boisés sur le territoire de Noailles.

B. Invertébrés

Rhopalocères

En Picardie, 29 % des Rhopalocères et des Zygènes sont menacés, sur les 129 espèces connues, 16 ont déjà disparu de notre région et 16 autres sont en danger critique d'extinction (Picardie Nature, Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. Rhopalocères et Zygènes, 2016). **43 espèces** de rhopalocères ont été recensées sur la commune, dont 5 espèces patrimoniales (**Figure 14**), pour la plupart inventoriées lors de l'ABC.

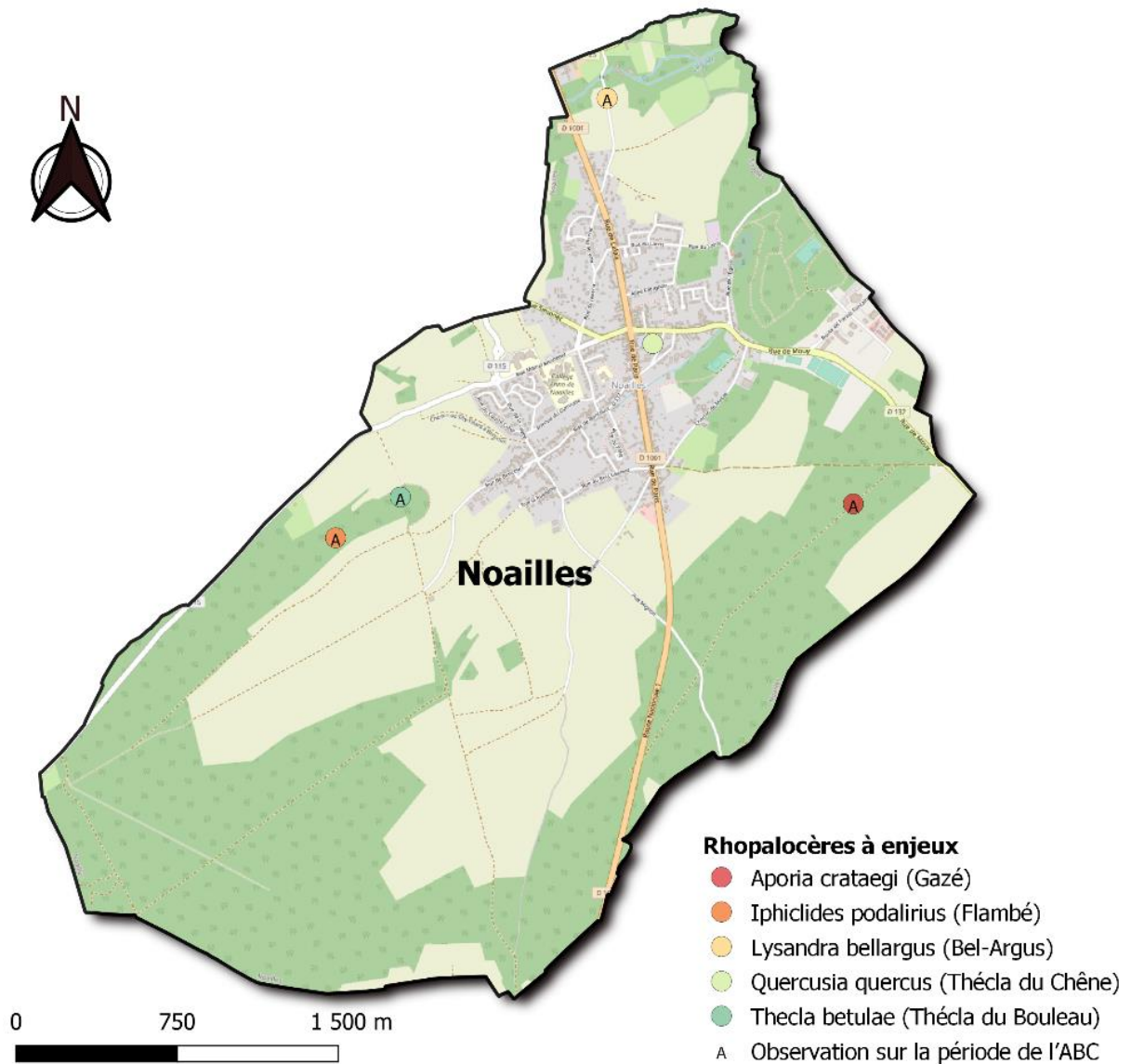


Figure 14. Cartographie des Rhopalocères à enjeux sur le territoire de Noailles.

Les milieux forestiers présents sur le territoire ont favorisé la présence de plusieurs espèces de papillons de jour tel que le Gazé, le Thécla du Chêne et le Thécla du Bouleau. Le Gazé est une espèce très menacée en Hauts-de-France avec un statut de danger critique d'extinction (CR). Le maintien d'un réseau bocager et une gestion adaptative des clairières et lisières forestières sont essentiels pour favoriser la présence de cette espèce.

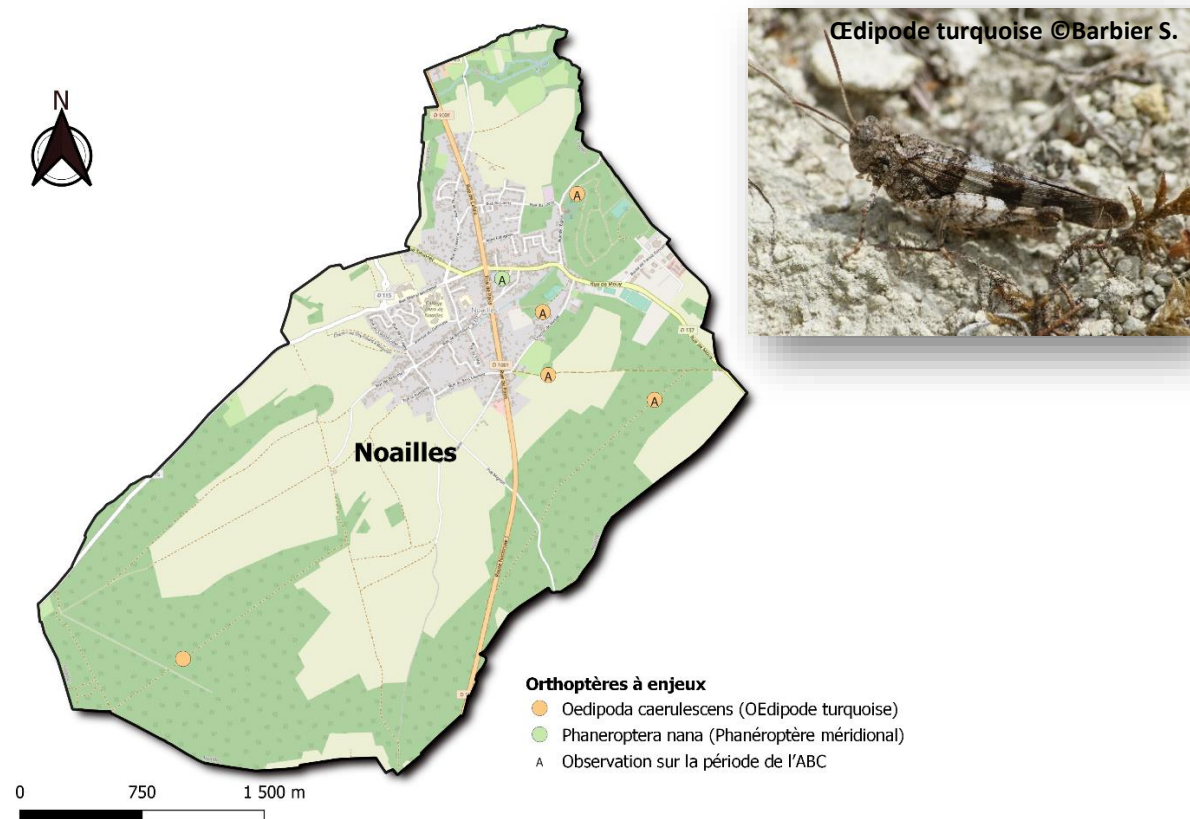


Gazé ©Rouillère A.

Les milieux prairiaux constituent également un réservoir de biodiversité. Certaines espèces comme le Flambé et le Bel-argus sont principalement associées à ces milieux et leur survie dépend du maintien et de l'entretien de ces prairies sèches. La mise en place de pratiques agricoles adaptées permettrait ainsi de préserver ces milieux favorables aux insectes et en particulier aux papillons de jour.

Orthoptères

Chez les orthoptères, 24 **espèces** ont été recensées soit un tiers des espèces présentes en Picardie. Parmi les espèces présentes sur Noailles, deux sont patrimoniales (**Figure 15**) mais aucune espèce menacée n'est présente.



OEdipode turquoise ©Barbier S.

Figure 15. Cartographie des Orthoptères à enjeux sur le territoire de Noailles.

De nombreuses espèces sont liées aux zones chaudes (thermophiles) ou à des prairies humides à végétation basse courte. Ces milieux sont souvent en déclin à cause de l'intensification agricole et de l'urbanisation. Les Orthoptères permettent, via leur inventaire, d'identifier ces milieux et de caractériser leur bon état de conservation.

Dans le cadre de l'ABC, ce sont plutôt les milieux thermophiles qui sont mis en avant avec la présence de l'Ædipode turquoise qui affectionne particulièrement les pelouses sèches calcicoles et/ou sableuses. Cette espèce, assez rare, est en progression depuis quelques années en Picardie avec une bonne répartition dans le sud de l'Oise et de l'Aisne.

Le Phanéroptère méridional affectionne les haies, les friches ainsi que les milieux arbustifs. C'est une espèce principalement localisée dans le sud de l'Oise et inventoriée dans les villages.



Odonates

Les Odonates, appelés couramment libellules, sont catégorisés en deux groupes. Tout d'abord, les zygoptères (demoiselles) qui sont caractérisés par un corps fin et des ailes repliées sur le dessus du corps au repos (cf. photo Caloptéryx vierge) . Puis, les anisoptères (libellules vraies), qui sont reconnaissables par leur grande taille et une position des ailes à plats et perpendiculaire au corps au repos (cf. photo Cordulégastre annelé).



Les larves comme les adultes sont de redoutables prédateurs. Les larves se développent dans l'eau, c'est pourquoi on observe souvent les adultes proches des milieux humides. Les Odonates sont reconnus comme étant de bons indicateurs de la qualité des zones humides et du réseau hydrographique, elles peuvent ainsi mettre en évidence l'intérêt de certains micro-habitats présents sur la commune.

18 espèces d'odonates ont été inventoriées sur la commune de Noailles, soit 30 % des espèces présentes en Picardie. Le Cordulégastre annelé, seule espèce patrimoniale présente sur Noailles, a été repérée au nord au niveau des points d'eau situés à proximité de milieux boisés (**Figure 16**).

Cette espèce affectionne particulièrement les cours d'eau forestiers du sud de l'Oise et de l'Aisne. Elle est considérée comme quasi-menacée (NT) à l'échelle de la Picardie et elle est déterminante ZNIEFF. Son exigence en termes d'habitats fait d'elle une bonne indicatrice de milieux humides. En effet, un cours d'eau pollué ne permettra pas à l'espèce de se reproduire.

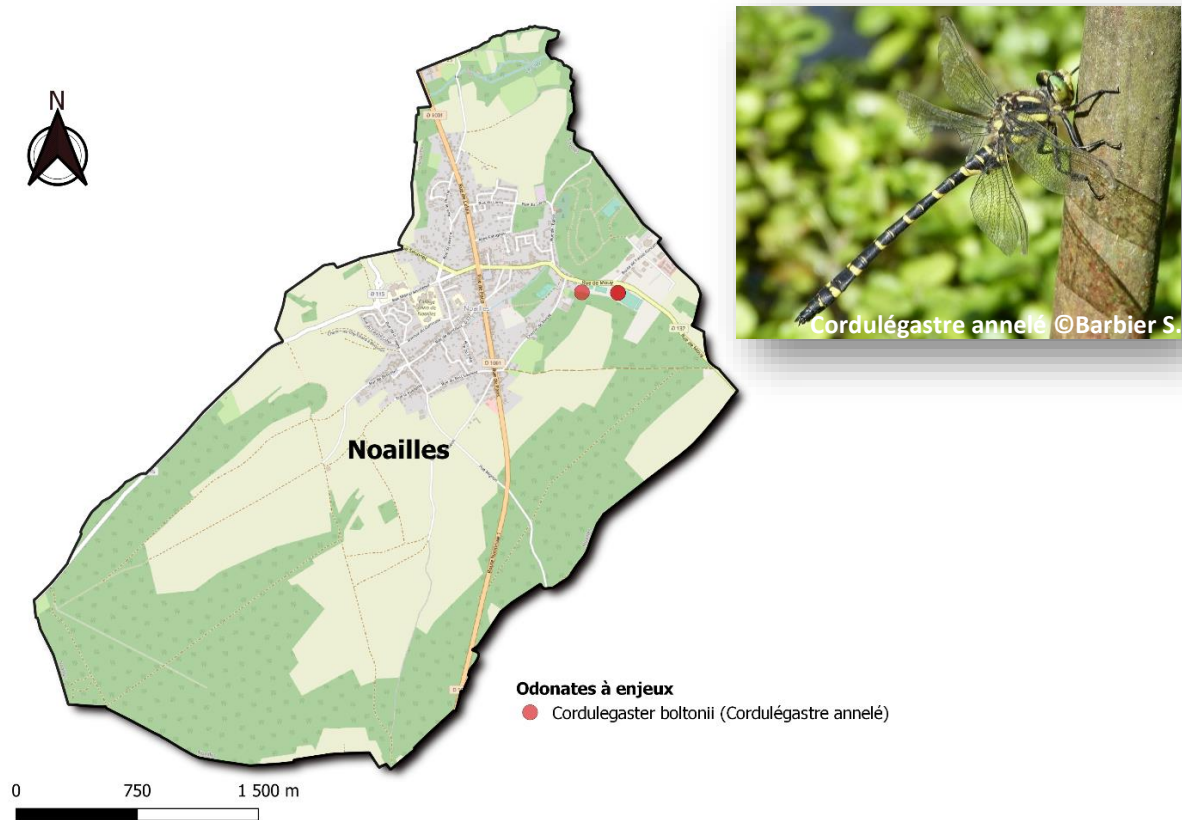


Figure 16. Cartographie des Odonates à enjeux sur le territoire de Noailles.

Autres espèces d'invertébrés patrimoniaux

D'autres groupes de faune ont été étudiés dans le cadre de cet ABC. Parmi eux, on retrouve les coccinelles et les araignées.

Chez les coccinelles, **32 espèces** ont été inventoriées, dont deux patrimoniales (**Figure 17**). La coccinelle de la bryone, une des seules espèces herbivores, se rencontre sur sa plante hôte : la Bryone dioïque. Cette plante grimpante pousse spontanément le long des haies des jardins, des espaces verts, des pâtures ou bien dans les dunes. Ses feuilles et ses fleurs sont aisément reconnaissables. Considérée comme une mauvaise herbe, la Bryone dioïque est souvent arrachée ou traitée à l'herbicide.

On retrouve également la Coccinelle ocellée (*Anatis ocellata*). Elle vit principalement sur les conifères et notamment sur les Pins et les Épicéas. Sa répartition en Picardie est très peu connue, car sa découverte est assez aléatoire sur le territoire.

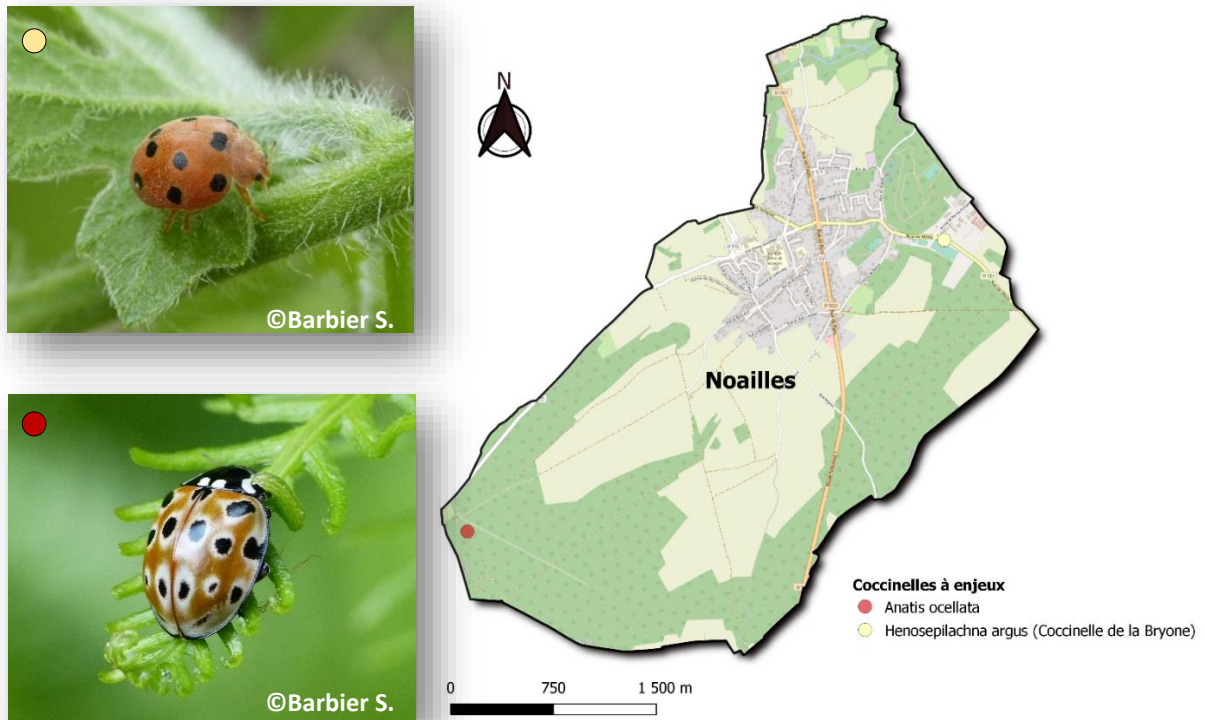


Figure 17. Cartographie des Coccinelles à enjeux sur le territoire de Noailles.

Chez les araignées, **106 espèces** ont été inventoriées (Colindre, Vidal, & Adelski, 2021), dont trois patrimoniales (**Figure 18**). L'épeire angulaire et *Araniella opisthographa* sont deux espèces assez rares en Picardie. Les milieux dans lesquels elles ont été inventoriées sont des fourrés sur sol riche au lieu « La Cornouillère ». L'Épeire à bosse, qualifiée de quasi-menacée (NT) à l'échelle picarde (liste rouge, 2016) a quant à elle été retrouvée sur des prairies sèches du lieu-dit « les vignes de Boncourt ».

On peut également mentionner la présence d'une nouvelle espèce pour les Hauts-de-France : *Civizelotes civicus*. Elle est plutôt associée aux milieux anthropiques.

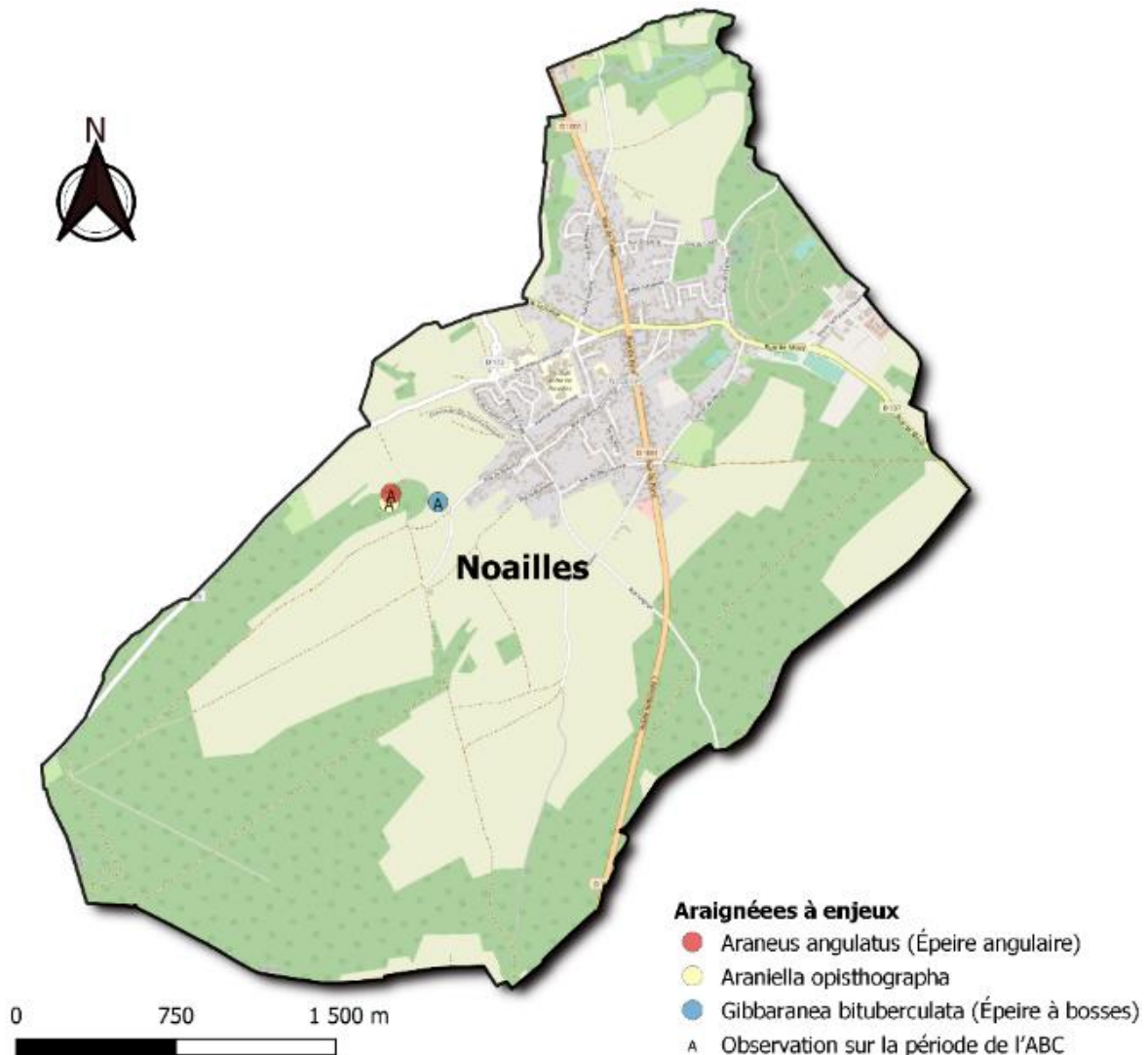


Figure 18. Cartographie des Arachnides à enjeux sur le territoire de Noailles.

C. Faune liée au bâti

La plupart des espèces occupent les milieux naturels, cependant un grand nombre se sont adaptées aux infrastructures créées par l'Homme et les utilisent dans leur cycle de vie. C'est notamment le cas pour certaines espèces protégées de chiroptères et d'oiseaux. Dans ces deux groupes de faune, plusieurs espèces ont été sélectionnées à l'aide de leur écologie (**Figure 19**). Au total, 1340 données faunistiques concernent des espèces de vertébrées liées aux infrastructures humaines (maisons, bâtiments publics, ponts, etc.) soit 15 % des données faunistiques de Noailles.

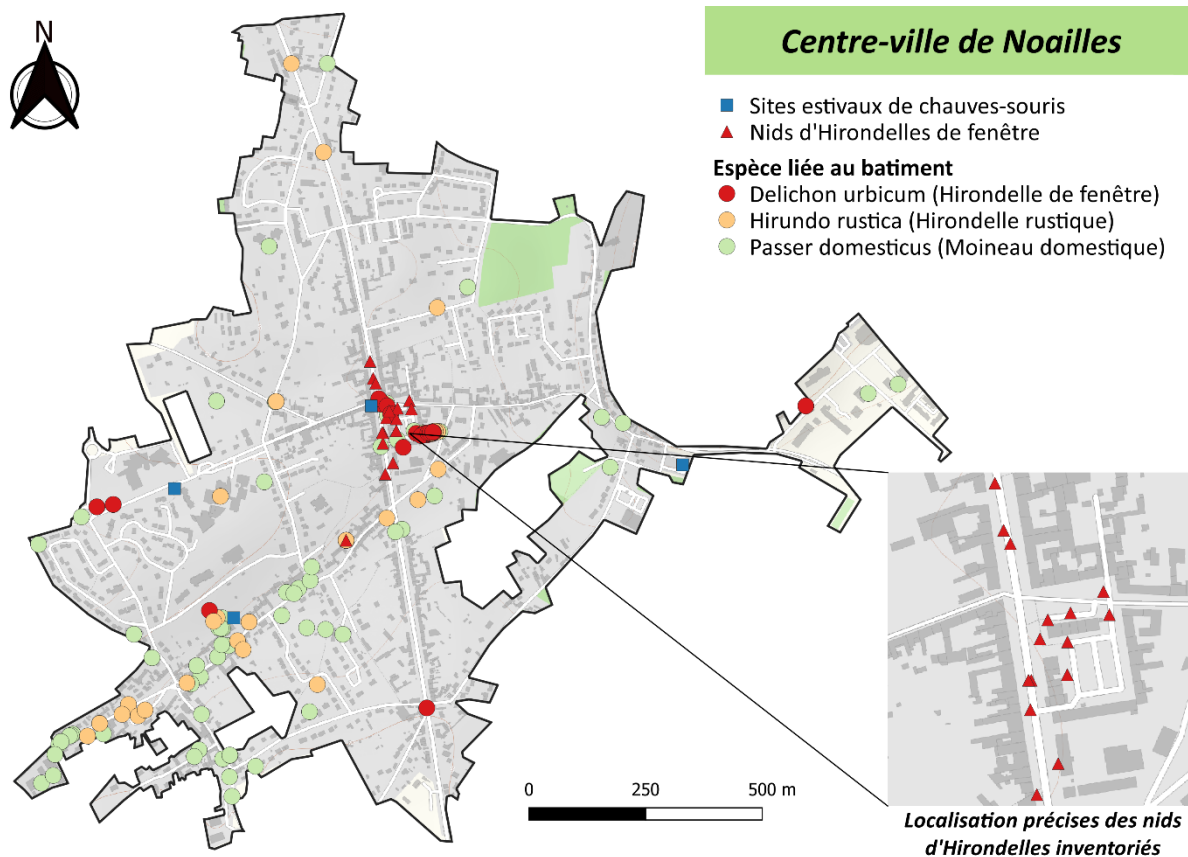


Figure 19. Cartographie des espèces liées au bâti sur le territoire de Noailles.

Parmi ces espèces liées au bâti, un grand nombre est protégé (chauves-souris, mésanges, rapaces, hirondelles, moineaux). Ces espèces bénéficient d'expertises menées par Picardie Nature dans toute la Picardie.

Un diagnostic des bâtiments communaux a été réalisé par Picardie Nature en 2021 dans le cadre de cet ABC. Au total, huit bâtiments ont été inspectés (l'hôtel de ville, la mairie, l'église, la chapelle au sud de l'église, la salle Parisis Fontaine, le centre technique municipale, l'école primaire et maternelle et la maison des associations). Sur ces bâtiments, 8 nids d'Hirondelle de fenêtre ont été trouvés (1 sur l'hôtel de ville et 7 sur la mairie), 11 nids de moineau domestiques dans les écoles et des traces de guano (fiente de chauves-souris) sur la chapelle au sud de l'église.

Enfin, dans le département de l'Oise, une convention a été signée avec l'association pour permettre le suivi et la prise en compte des enjeux biologiques pour les futurs travaux sur les collèges et ouvrages d'art. Dans ce cadre un diagnostic a été réalisé, par Picardie Nature et ses bénévoles, sur le collège Anna de Noailles le 18 octobre 2022.

Les façades du collège ont été inspectées afin de chercher des indices de présence de Moineau domestique, d'Hirondelle de fenêtre ainsi que de Martinet noir. Une recherche spécifique des traces de chauves-souris a également été menée. Les résultats de cette étude ont permis d'identifier sept nids de Moineau domestique au niveau des bâtiments annexes, des traces de deux anciens nids d'Hirondelle de fenêtre sur les logements de fonction du collège ainsi que du guano (fiente de chauves-souris) en petite quantité ce qui suggère la présence d'un gîte de transition pour les chauves-souris.



Recherche de traces et indices sur les façades du collège Anna de Noailles ©Gandolfi R.

L'identification des enjeux a permis de réaliser des travaux tout en prenant en compte la biodiversité liée au bâti. Une demande de dérogation est nécessaire dans le cas d'un dérangement d'espèces protégées et un accompagnement peut-être réalisé dans la mise en œuvre des actions de protection.

D. Espèces exotiques envahissantes

Conformément à la définition de l'UICN, une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

C'est une union de membres composée d'organisations gouvernementales et d'organisations civiles et d'experts qui a pour but de faire progresser le développement durable en valorisant et conservant la nature.

L'UICN fournit un soutien technique et scientifique à la Commission européenne pour la mise en œuvre du règlement de l'Union européenne sur la prévention et la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

Dans la région des Hauts-de-France et en considérant les informations contenues dans les bases de données régionales (Clicnat et SiRF), on dénombre actuellement 22 espèces listées dans l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Sur le territoire de Noailles, ce sont quatre espèces exotiques envahissantes qui ont été recensées (**Figure 20**) soit 18 % des EEE connues en Hauts-de-France.

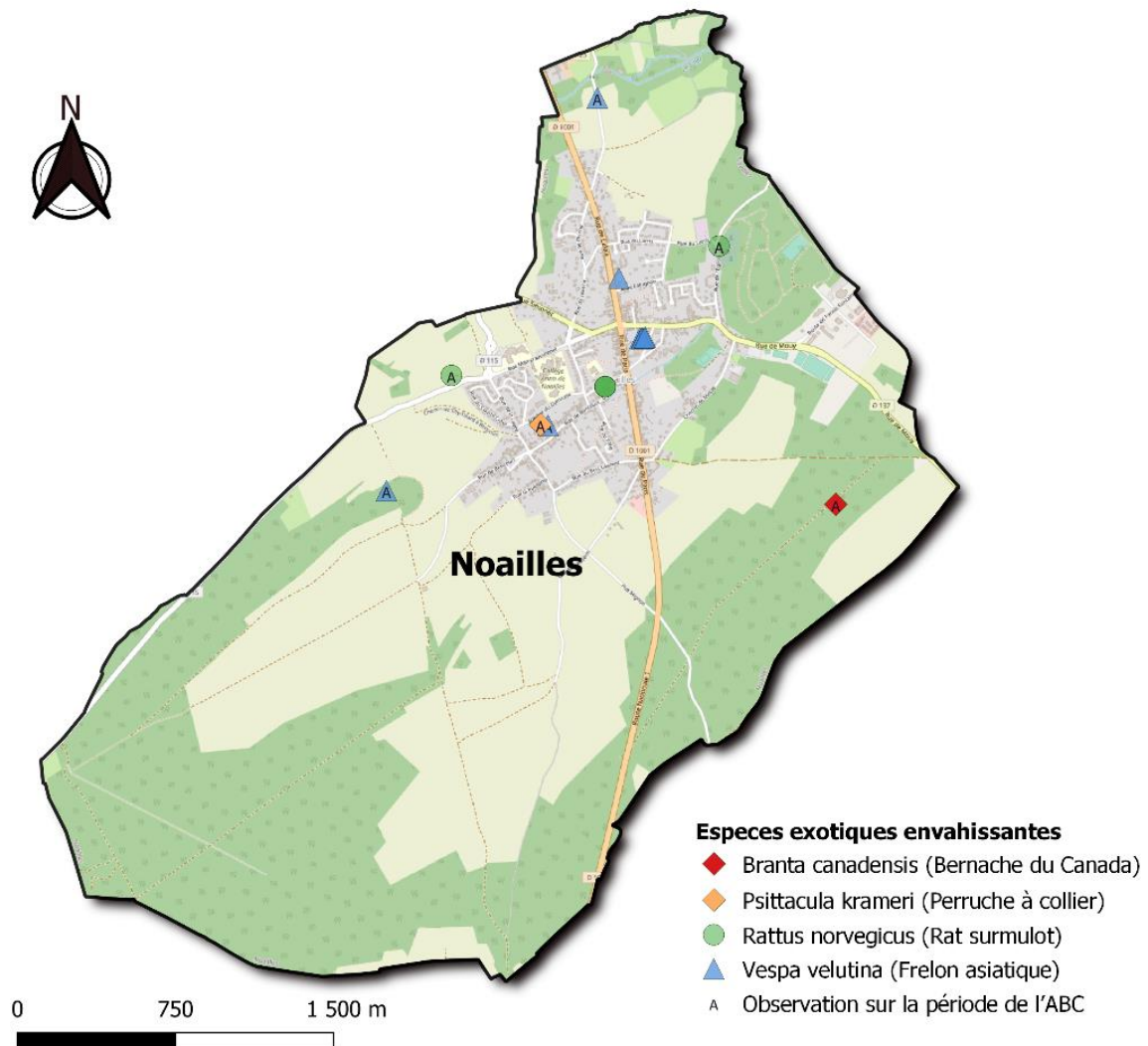


Figure 20. Cartographie des espèces exotiques envahissantes sur le territoire de Noailles.

Parmi ces espèces, deux oiseaux, un mammifère et un insecte. Ce sont principalement des espèces de milieu terrestre, exceptée la Bernache du Canada. Cette espèce a été retrouvée pour la première et unique fois en 2021 lors d'un passage en vol. Aucune preuve de nidification et de reproduction ne sont avérées sur la commune, cependant une vigilance particulière devra être menée pour surveiller de potentielles arrivées de l'espèce.

De plus, le Frelon asiatique ainsi que le Rat surmulot sont présents sur la commune. Ces dernières années, ces espèces sont en pleine expansion avec une augmentation progressive de leur abondance liée à certains facteurs comme le réchauffement climatique et l'urbanisation. Le Frelon asiatique, arrivé en 2013 en Picardie, a colonisé l'ensemble du territoire en très peu de temps, dont Noailles avec une première donnée en juillet 2018.

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Souvent confondu avec son cousin européen, le frelon asiatique est assez facile à différencier car il est plus petit avec un abdomen brun-noir avec des pattes de couleur jaune à leurs extrémités.



Frelon asiatique ©Bertrand M.



Frelon européen ©Boys D.

Son impact sur la faune sauvage est difficile à mesurer mais semble malgré tout limité. Les tentatives de lutte inadaptées contre cette espèce (comme l'utilisation de pièges non sélectifs) ont par contre un impact beaucoup plus important sur la faune que le frelon lui-même (GON, 2023).

Pour toutes informations supplémentaires, rendez-vous sur le site :

<https://eee.drealnpcd.fr/eee/faune/frelon-asiatique/tout-savoir-sur-le-frelon-asiatique/>

Enfin, la Perruche à collier (cf. photo ci-dessous) observée pour la première fois en 2021 est une espèce qui vit en groupe et qui se reproduit dans les cavités des grands arbres notamment dans les parcs urbains. Elle colonise progressivement la Picardie depuis les populations situées en Île-de-France.

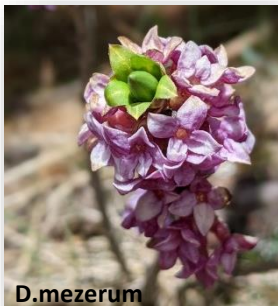


Perruche à collier

3. Les enjeux floristiques (issus du rapport du CBN)

La richesse floristique est assez importante sur la commune en comparaison avec les autres communes présentes en Hauts-de-France. En effet, ce sont 46 plantes patrimoniales qui ont été observées sur Noailles depuis 1999 (données Digitale du CBN) dont 44 répertoriés en 2021 dans le cadre de cet ABC. Les deux espèces non revues sont : le Séneçon des bois (*Senecio sylvaticus*) mentionné en 2015 et l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) mentionné en 2017 (Francois & Fontenelle, 2022).

Zoom sur quelques espèces patrimoniales



Le Daphné mézèreon ou Bois Joli (*Daphne mezereum*)

Cette espèce, très rare en Hauts-de-France, a été trouvée pour la première fois sur Noailles en 2021 au niveau du lieu-dit « les larris » au nord de la commune. Cet arbrisseau affectionne les milieux calcicoles, une population d'une cinquantaine de pieds a été retrouvée dans les bois au sol calcaire du lieu-dit « les larris ».

L'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*)

Elle est rare et considérée comme quasi-menacée (NT) en Hauts-de-France. C'est une euphorbe qui fréquente les lisières et les chemins forestiers. Elle a été retrouvée à l'ouest du bois de Mouchy.



Polygale amer (*Polygala amarella*)

Espèce rare et considérée comme quasi-menacée (NT) en Hauts-de-France. C'est la première mention pour Noailles, elle n'a également jamais été observée dans les communes limitrophes. C'est donc la 3^{ème} commune de l'Oise avec la présence de cette espèce qui affectionne plutôt les craies marneuses affleurantes.

Végétations patrimoniales

Différentes végétations ont été définies et certaines sont considérées comme patrimoniales, notamment les suivantes (les détails sont renseignés dans le rapport du CBN, 2022) :

- Hêtraies calcicoles
- Forêt calcicole de pentes froides à Scolopendre et Frêne
- Fourrés calcicoles de recolonisation
- Végétation des clairières à Epilobe en épi et Digitale pourpre
- Végétations calcicoles des clairières à Belladonne et Epilobe des bois
- Ourlets calcicoles sur craie à Origan
- Micro-pelouses calcicoles sur craie à Fétuque de Leman et Avénule des prés

4. Les enjeux habitats

Faune

Les inventaires menés sur la commune de Noailles permettent d'identifier plusieurs milieux à forts enjeux (**Tableau 5**). Tout d'abord, les boisements qui occupent une part importante de la surface communale, accueillent 31 espèces de faune et 27 espèces de flore patrimoniales, soit plus de la moitié des espèces patrimoniales présentes.

Ensuite, les milieux urbanisés ainsi que les prairies constituent des réservoirs importants pour la biodiversité et notamment pour la faune avec respectivement 27 et 20 espèces à enjeux.

Enfin, les cultures intensives regroupent 14 espèces, principalement des oiseaux liés aux cultures. La présence de haies et la mise en place de surfaces non fauchées en bordure de champs permettraient de favoriser ces espèces.

Tableau 5. Identification des milieux à enjeux en lien avec les espèces patrimoniales sur la commune de Noailles.

Milieu	Nombre d'espèces à enjeux faune	Nombre d'espèces à enjeux flore
Boisement	31	27
Culture intensive	14	2
Jardin	3	0
Milieu urbanisé	27	5
Plantation exotique	6	3
Plantation peuplier	2	0
Prairie	20	2

Ces milieux sont donc essentiels et leur préservation est primordiale pour la survie de ces espèces. Les groupes de faune sont représentés différemment selon les milieux (**Tableau 6**), leur gestion devra donc être adaptée aux enjeux qu'ils représentent.

Tableau 6. Représentation des groupes de faune patrimoniaux dans les différents milieux présents sur Noailles.

Milieux	Groupes	Nombre d'espèces à enjeux faune
Boisement	Amphibiens et reptiles	4
	Araignées	2
	Insectes	5
	Mammifères	6
	Oiseaux nicheurs	14
Plantation exotique	Insectes	1
	Oiseaux nicheurs	5
Plantation peuplier	Mammifères	1
	Oiseaux nicheurs	1
Milieu urbain hors jardin	Amphibiens et reptiles	3
	Insectes	5
	Mammifères	3
	Oiseaux nicheurs	16
Jardin	Oiseaux nicheurs	3
Prairie	Amphibiens et reptiles	1
	Araignées	1
	Insectes	1
	Mammifères	3
	Oiseaux nicheurs	14
Culture intensive	Insectes	1
	Oiseaux nicheurs	13

Flore

Les prospections menées par le CBN ont permis d'identifier plusieurs secteurs à enjeux pour la flore et les végétations (**Figure 21**).

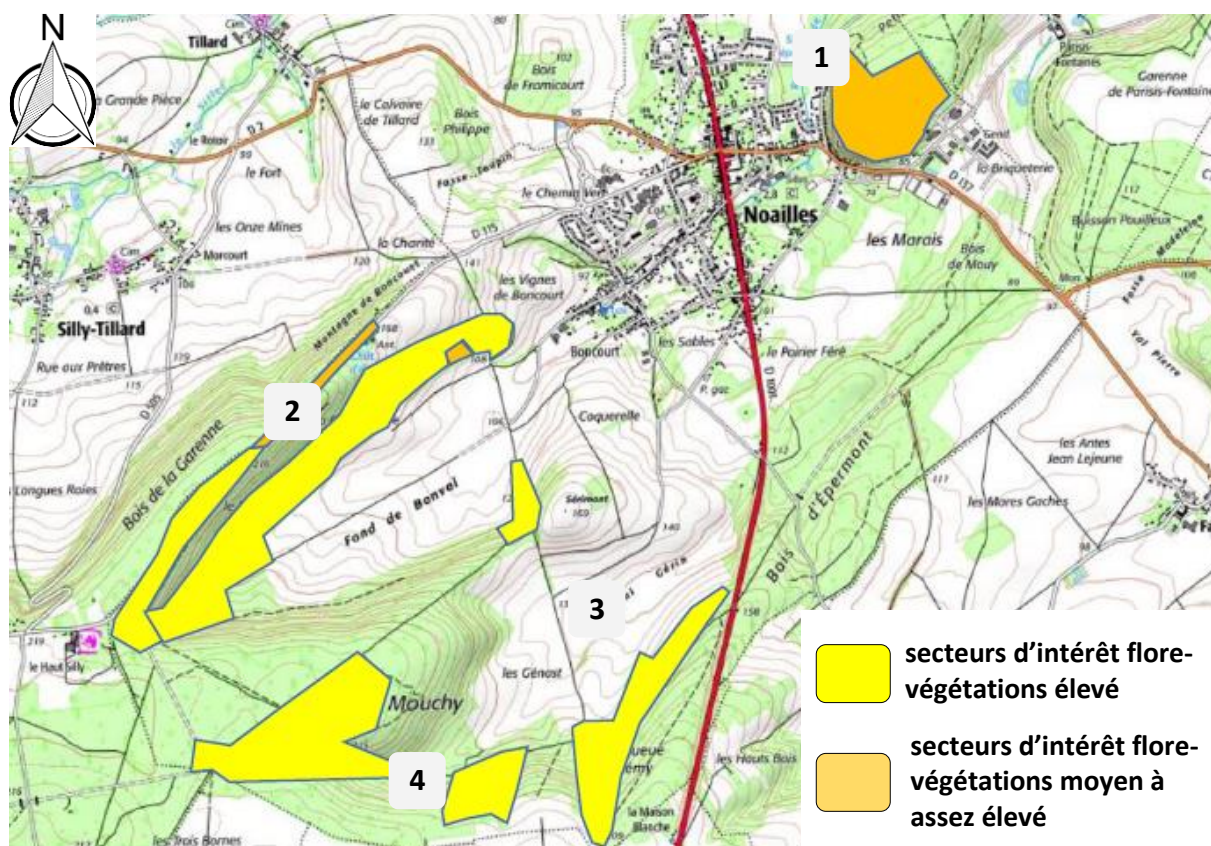


Figure 21. Cartographie des secteurs à enjeux flore et végétations sur le territoire de Noailles ©CBNBL, 2021 et adapté par Picardie Nature.

Ce sont donc quatre secteurs qui ont été identifiés à forts enjeux :

1 Butte de la Garenne

Complexe d'habitats regroupant une ancienne carrière calcicole qui tend vers le stade forestier.

2 Bois crayeux exposés sud-est

Bois et lisières thermo-calcoliques sur craie, ourlets et lisières bordant les cultures.

3 Bois crayeux exposés nord

Bois de pente sur craie et cavées froides.






4 Bois de feuillus de Mouchy

Bois sur sols acides regroupant des lisières, clairières, coupes et chemins.

IV. Menaces et préconisation de gestion

La commune de Noailles accueille une grande variété d'espèces faunistiques et floristiques patrimoniales liées à une diversité d'habitats remarquables. Les boisements thermophiles sur craie sont les milieux naturels qui concentrent une grande partie des enjeux biodiversité. Ces milieux évoluent très vite ; anciennement des coteaux calcicoles occupaient une partie du bois notamment au lieu-dit « La Cornouillère ». Ce secteur est désormais presque au stade final de son évolution, c'est-à-dire une forêt. Il reste néanmoins très intéressant pour la faune et la flore, et mérite d'être préservé et restauré écologiquement (**Figure 22 : polygone violet**).

Préconisation de gestion et d'aménagement de parcelles à enjeu faunistique présentes sur la commune

-  Gestion différenciée
-  Gestion écologique
-  Gestion forestière écologique
-  Maintien gestion actuelle
-  Restauration écologique

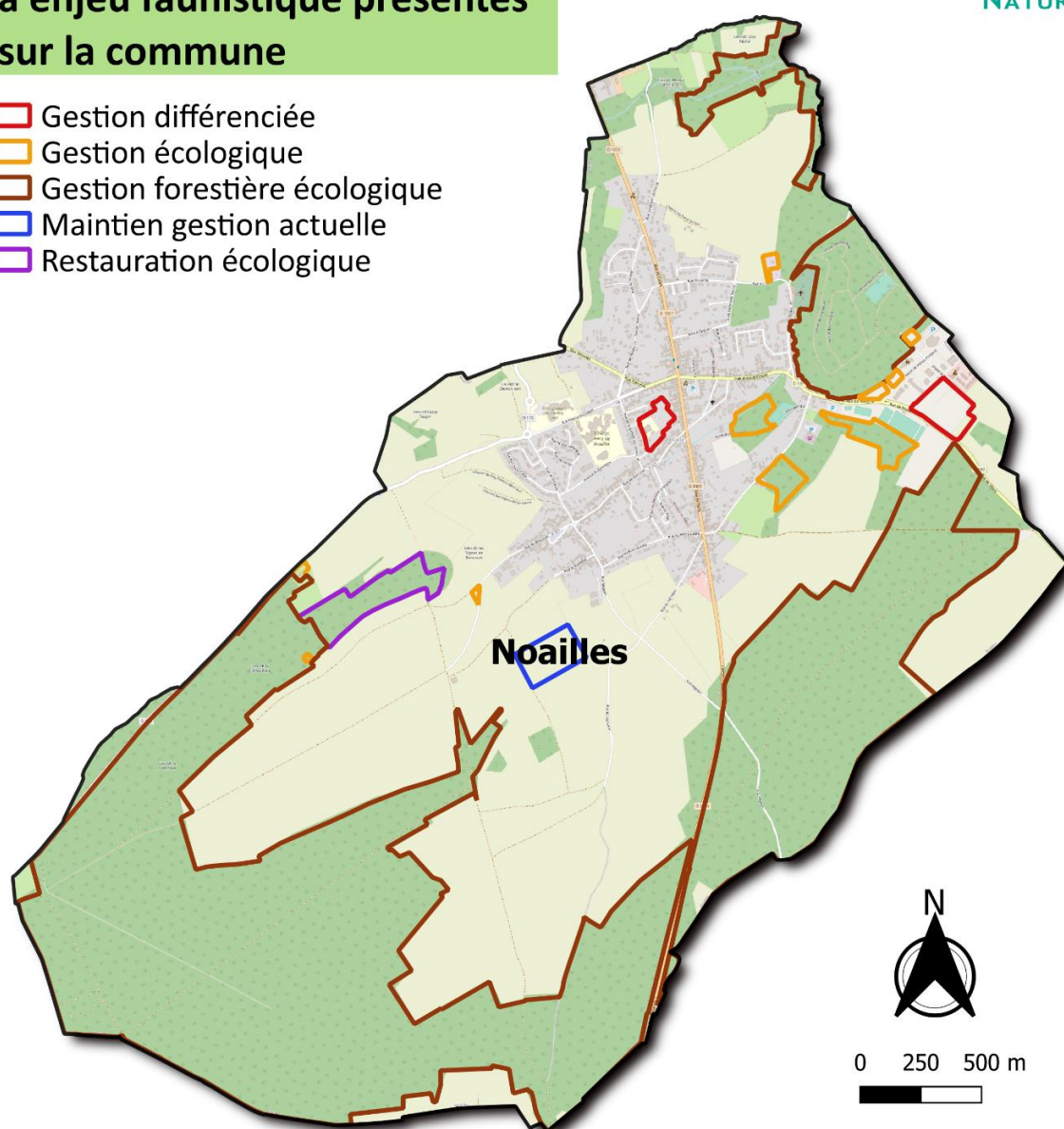


Figure 22. Cartographie des préconisations de mesures de gestion écologique sur le territoire de Noailles.

De plus, les boisements au sud de la commune (bois de Mouchy et bois d'Epermont) ainsi que les boisements au nord présentent des forts intérêts écologiques (exemple **fiche action 1**). En effet, de nombreux vieux bois sont présents et abritent une faune arboricole patrimoniale. La présence de gîtes à chauves-souris, au sein des forêts, favorise aussi leur préservation. En effet, ces habitats de plus en plus menacés par l'intensification de la gestion forestière sont indispensables à l'accomplissement d'une partie de leur cycle de vie. Une gestion forestière adaptée devra donc être mise en place pour conserver de nombreuses espèces faunistiques et floristiques (**Figure 22 : polygones marrons**).

Les prairies, milieux également fortement menacés aujourd'hui du fait de la mutation de l'agriculture, et notamment la disparition de l'élevage au profit des cultures abritent également une grande partie de la biodiversité. Leur préservation ainsi que leur gestion sont primordiales pour conserver les espèces inféodées à ces milieux. La combinaison d'une fauche adaptée et d'une mise en pâturage de plusieurs sites, notamment dans le centre de la commune et au lieu-dit « La Briqueterie » (Photo ci-dessous), seraient favorables à la reproduction et au déplacement d'un cortège d'insectes parfois remarquables (**Figure 22 : polygones rouges**). Ces mesures, couplées à une gestion des bords de route adaptée aux périodes de floraison des plantes, permettrait la création d'un maillage local de milieux floricoles propice à la préservation de l'entomofaune.



Parcelle du lieu-dit « La Briqueterie » qui pourrait bénéficier d'une gestion différenciée favorable à la faune et la flore.

En outre, ces milieux prairiaux et forestiers constituent des refuges pour la biodiversité au sein des zones urbanisées ou cultivées. Pour les boisements, une gestion adaptée des lisières devra être complémentaire notamment via le maintien de lisières étagées favorable à la biodiversité. De plus, ces milieux forestiers pourraient à l'avenir être reconnectés entre eux via la mise en place de haies entre certaines parcelles agricoles (**Figure 23 : linéaire bleu**), permettant ainsi de restaurer un réseau de corridors arborés indispensable au maintien et au déplacement de certaines espèces sur le territoire (ex : Muscardin, Chiroptères).

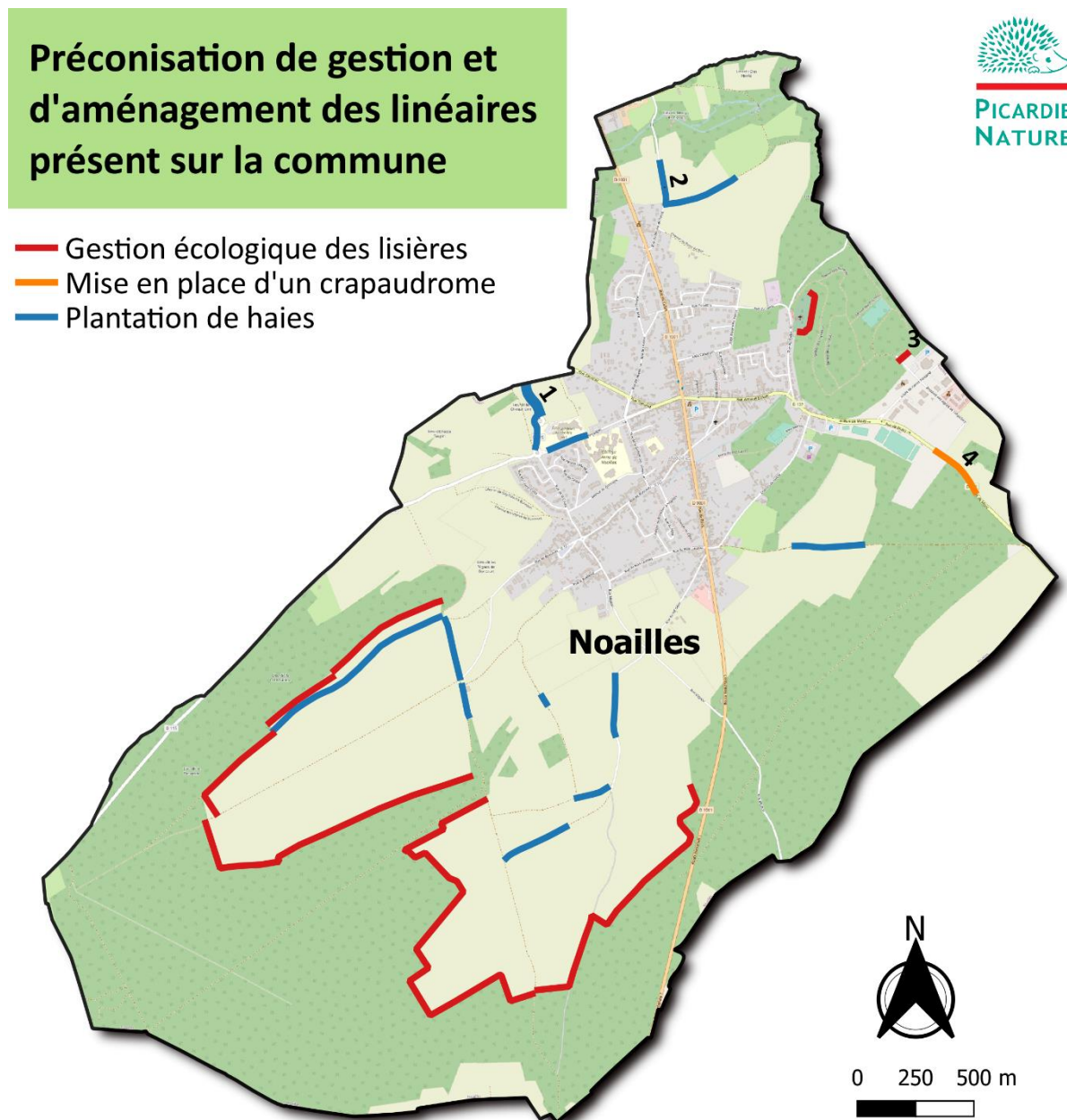


Figure 23. Cartographie des préconisations d'aménagement des bords de routes et des lisières forestières.

Par exemple, sur la départementale 115 (**Figure 23 : point 1** ; Photo ci-dessous), la plantation de haies faciliterait le déplacement ainsi que les échanges entre les différentes populations d'animaux qui fréquentent ces secteurs.



Bord de route de la départementale 115 qui pourrait bénéficier d'une plantation de haie favorable à la faune et la flore (point 1 sur la figure 23) ©Google, 2023.

De plus, sur le secteur au nord (près du Moulin de Pierre), la plantation de haies en bord de route permettrait de faciliter le déplacement des espèces liées aux lisières de champs ainsi que celles occupant les boisements et prairies situés à proximité (Photo ci-dessous).



Bord de route de la rue du Moulin Pierre qui pourrait bénéficier d'une plantation de haie favorable à la faune et la flore (point 2 sur la figure 23) ©Google, 2023.

En outre, la création d'une mare forestière dans le bois au sud de la commune (**Figure 24**) permettrait à la faune d'être favorisée. C'est le cas pour les chiroptères et les Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) observés dans ce secteur. En effet, la proximité d'un point d'eau pour la salamandre est essentiel pour son cycle de vie car les femelles pondent dans les mares peu profondes, ornières forestières ou petits cours d'eau. De plus, à l'heure où les effets du changement climatique tendent à assécher de plus en plus les flaques temporaires, la restauration d'un maillage de mares est d'autant plus importante pour maintenir cette espèce mais aussi l'ensemble des amphibiens et de la faune dépendante de l'eau pour sa survie. En outre, la démultiplication des plans d'eau intraforestiers permet de réduire les besoins de déplacement des individus vers des sites de reproduction potentielle, ce qui conduit par conséquent à une probabilité moindre de traverser des axes de circulation et donc les risques de mortalité qui y sont associés.

Préconisation d'aménagement d'une mare sur la commune



● Création d'une mare

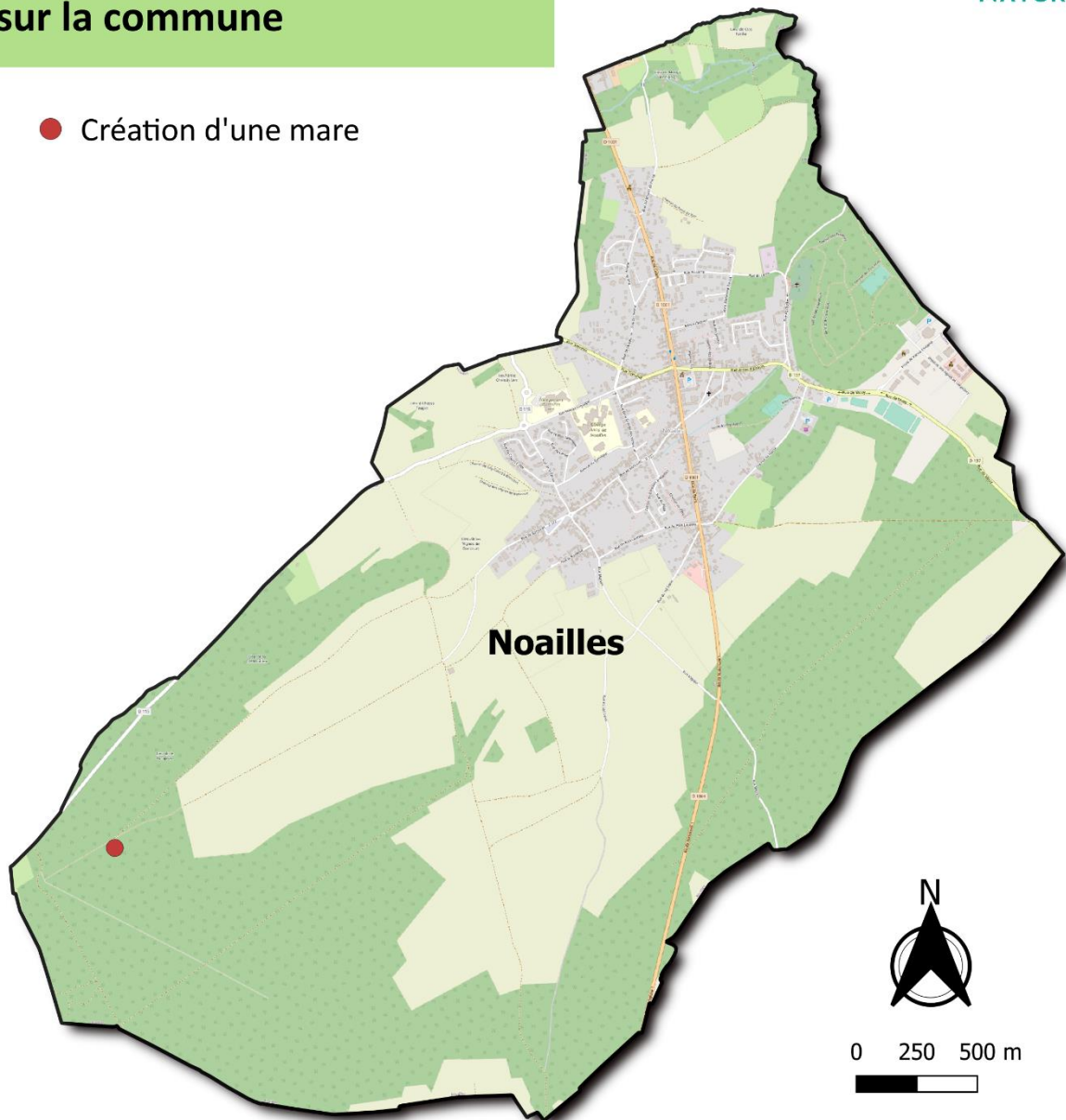


Figure 24. Cartographie des préconisations d'aménagement d'une mare forestière.

Enfin, les milieux urbains, en constante augmentation depuis les années 1950 (**Figure 3**), constituent désormais également des secteurs à enjeux pour la faune. La présence de nids d'oiseaux sur les infrastructures, de gîtes à chauves-souris dans les interstices des vieux bâtiments ou grands arbres, d'espaces verts pour accueillir l'entomofaune et de points d'eau ou de milieux humides pour les amphibiens, méritent une prise en compte et une valorisation importante pour la biodiversité.

Un accompagnement pourra être réalisé par Picardie Nature lors de travaux d'aménagement de bâtiment communaux ou de travaux chez des particuliers lorsque des espèces protégées liées au bâti sont présentes (hirondelles, moineaux ou chauves-souris) (exemple **fiche action 5**).

De plus, les espaces semi-naturels tel que les jardins de particuliers, sont des espaces importants pour la biodiversité. Des actions de sensibilisations et des panneaux informatifs sur les bonnes pratiques de gestion dans le jardin pourront être mis en place sur une parcelle de la commune (exemple **fiche action 1, 2 et 3**).

Enfin, les espèces exotiques envahissantes peuvent être problématiques et leur suivi est important. Certains milieux en mauvais état de conservation permettent l'arrivée de ces espèces qui peuvent déséquilibrer l'écosystème local et empêcher le développement des espèces indigènes.

Fiche action 1 : Création d'une mare

Les + pour la biodiversité

- Réservoir de biodiversité (ex : lieu de reproduction des amphibiens, libellules et autres insectes aquatiques)
- Source d'abreuvement et de nourriture
- Source de matières premières pour la construction de nids (ex : hirondelles)



Végétations
locales et
diversifiées



Pas de
poissons

Pentes
doucees



La création d'une mare d'une petite
taille dans un jardin permet
d'accueillir une riche biodiversité !

Fiche action 2 : Plantation de haies

Les + pour la biodiversité

- Réservoir de biodiversité (ex : nidification d'oiseaux de milieux agricoles, abri pour de nombreuses espèces auxiliaires des en milieux agricoles)
- Corridors écologiques et source de nourriture
- Protection contre le vent, contre le ruissellement qui provoque l'érosion des sol et les prédateurs



Essences locales et diversifiées

Taille douce pour avoir une certaine épaisseur et des hauteurs variées



Fiche action 3 : Gestion différenciée des espaces verts et des prairies naturelles

Les + pour la biodiversité

- Réservoir de biodiversité (ex : lieu de ponte et source de nourriture de divers insectes tels que les papillons, abeilles sauvages, etc.)
- Corridors écologiques
- Protection contre prédateurs



Essences locales et diversifiées, sans apport d'engrais

1 tonte ou pâturage/an en automne

Chemins avec tontes plus régulières (7 à 8 fois/an) et une hauteur de fauche supérieure ou égale à 8cm pour laisser les fleurs basses s'épanouir



Une gestion bien menée peut donner naissance à de jolis paysages, offrir un cadre de vie agréable et des espaces ludiques pour permettre à petits et grands de découvrir la faune et la flore locale.



Fiche action 4 : Gestion adaptée des bois

Les + pour la biodiversité

- Réservoir de biodiversité (ex : lieu de reproduction et de nidification d'espèces cavernicoles d'oiseaux ou de chauves-souris)
- Corridors écologiques
- Protection contre prédateurs
- Zone de captation du CO₂, de préservation des sols et des ressources en eau



Préservation
des vieux
arbres

Essences
locales et
diversifiées

Maintien de
l'état de
conservation



Les grands arbres des
Chênaies-Hêtraies
sont les plus
favorables à la faune
patrimoniale



Fiche action 5 : Aménagements urbains

Gestion de l'éclairage public

Éteindre,
limiter ou
adapter les
éclairages



Reproduction des amphibiens



Déplacement des espèces



Perturbation des rythmes
biologiques



Aménagement des bâtiments publics et privés

Prendre en compte la
biodiversité lors de
travaux sur des
infrastructures
publiques et privées



- Mise en place de gîtes à chauves-souris et oiseaux
- Aménagement de toitures, fenêtres, portes (église, grange, école, etc.)

Expertise et accompagnement
possibles par Picardie Nature



Sensibilisation des habitants

- Mise en place de spirales aromatiques (parcs ou jardins)
- Animations dans les écoles (ex : pose de nichoirs)
- Sorties pédagogiques pour le grand public
- Installation de panneaux pédagogiques (ex : zone de gestions différenciées)



Références bibliographiques

- CEREMA. (2020). *Outils de l'aménagement : Les espaces naturels sensibles (ENS)*. Récupéré sur <http://outil2amenagement.cerema.fr/les-espaces-naturels-sensibles-ens-r454.html>
- CEREMA. (2022). *Outils de l'aménagement : Le droit de préemption dans les espaces naturels sensibles (DPENS)*. Récupéré sur <http://outil2amenagement.cerema.fr/le-droit-de-preemption-dans-les-espaces-naturels-r574.html>
- Colindre, L., Vidal, E., & Adelski, A. (2021). *Contribution à la connaissance des fourmis, abeilles sauvages & araignées. Atlas de la Biodiversité Communale, Ville de Noailles, Oise, Hauts-de-France. Association des Entomologistes de Picardie ; 29p.*
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. (2021). *Les espèces "déterminantes" des ZNIEFF*. Récupéré sur <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-especes-determinantes-des-znieff-a19735.html>
- Francois, R., & Fontenelle, A. (2022). *ABC de Noailles (60) : enjeux flore et végétations*. Conservatoire botanique national de Bailleul pour la commune de Noailles. 1 vol.
- GON. (2023). <https://eee.drealnfdc.fr/eee/faune/frelon-asiatique/tout-savoir-sur-le-frelon-asiatique/>. Récupéré sur DREAL Hauts-de-France.
- INSEE. (2019). *Dossier complet de la commune de Noailles (60462)*. Consulté le 10 06, 2022, sur Institut national de la statistique et des études économiques: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-60462>
- Picardie Nature. (2016). *Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. Chiroptères.*
- Picardie Nature. (2016). *Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. Rhopalocères et Zygènes.*

Annexes

Groupe	Ordre	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut de menace	Statut de rareté	Déterminant ZNIEFF
Amphibiens	Anura	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	LC	AC	oui
Amphibiens	Anura	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger in Bonaparte, 1838)	LC	AC	oui
Amphibiens	Urodela	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	LC	AC	oui
Amphibiens	Urodela	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	LC	AC	oui
Amphibiens	Urodela	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	NT	PC	oui
Araignées	Araneae	Épeire angulaire	<i>Araneus angulatus</i> (Clerck, 1758)	LC	AR	
Araignées	Araneae		<i>Araniella opisthographa</i> (Kulczyński, 1905)	LC	AR	
Araignées	Araneae	Épeire à bosses	<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	NT	PC	
Insectes	Lepidoptera	Gazé	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	CR	RR	oui
Insectes	Lepidoptera	Flambé	<i>Iphiclydes podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	DD	RR	
Insectes	Coleoptera	Coccinelle argus	<i>Henosepilachna argus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	LC	AR	
Insectes	Coleoptera	Coccinelle ocellée	<i>Anatis ocellata</i> (Linnaeus, 1758)	LC	R	
Insectes	Orthoptera	Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	LC	AR	oui
Insectes	Orthoptera	OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	LC	AR	oui
Insectes	Orthoptera	Phanéropère méridional	<i>Phaneroptera nana</i> (Fieber, 1853)	LC	R	
Insectes	Orthoptera	Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	LC	AR	
Insectes	Lepidoptera	Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	LC	R	
Insectes	Lepidoptera	Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	NT	AC	oui
Insectes	Odonata	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	NT	PC	oui
Mammifères	Chiroptera	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	LC	AC	oui
Mammifères	Chiroptera	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	LC	AC	oui
Mammifères	Chiroptera	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	LC	C	oui
Mammifères	Chiroptera	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	LC	AC	oui
Mammifères	Chiroptera	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	LC	CC	oui
Mammifères	Rodentia	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	NT	AC	oui
Mammifères	Chiroptera	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	NT	PC	oui
Mammifères	Chiroptera	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	NT	AC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	LC	C	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Caprimulgiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Piciformes	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	LC	AC	oui
Oiseaux nicheurs	Piciformes	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	LC	PC	oui
Oiseaux nicheurs	Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> (Linnaeus, 1758)	LC	AC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	LC		oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	LC	C	oui
Oiseaux nicheurs	Columbiformes	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	LC	CC	oui
Oiseaux nicheurs	Accipitriformes	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	NT	AC	oui
Oiseaux nicheurs	Accipitriformes	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	NT	PC	oui
Oiseaux nicheurs	Falconiformes	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	NT	AC	oui
Oiseaux nicheurs	Piciformes	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	NT		oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	NT	PC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	NT	C	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i> (Linnaeus, 1766)	VU	AR	oui
Oiseaux nicheurs	Strigiformes	Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	VU	AC	oui
Oiseaux nicheurs	Passeriformes	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	VU	AR	oui
Reptiles	Squamata	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	LC	AC	oui
Reptiles	Squamata	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	LC	AC	oui

Annexe 1. Liste des espèces de faune patrimoniale présentes sur Noailles.

Milieux fréquentés	Groupe	Nom vernaculaire	Nom latin
Boisement	Amphibiens	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838
Boisement	Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement	Araignées	Épeire angulaire	<i>Araneus angulatus</i> Clerck, 1758
Boisement	Araignées		<i>Araniella opisthographa</i> (Kulczyński, 1905)
Boisement	Insectes	Coccinelle ocellée	<i>Anatis ocellata</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement	Insectes	Flambé	<i>Iphiclidus podalirius</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement	Insectes	Gazé	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement	Insectes	Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement	Mammifères	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)
Boisement	Mammifères	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)
Boisement	Mammifères	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement	Oiseaux nicheurs	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758
Boisement	Oiseaux nicheurs	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)
Boisement	Reptiles	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)
Boisement, Milieu urbanisé	Mammifères	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)
Boisement, Milieu urbanisé	Mammifères	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement, Prairie, Culture intensive, Plantation exotique	Oiseaux nicheurs	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)
Boisement, Prairie, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)
Culture intensive	Oiseaux nicheurs	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)
Culture intensive	Oiseaux nicheurs	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)
Culture intensive	Oiseaux nicheurs	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)
Culture intensive, Plantation exotique, Boisement, Milieu urbanisé	Insectes	OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)
Culture intensive, Prairie, Boisement, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758
Culture intensive, Prairie, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)
Culture intensive, Prairie, Milieu urbanisé, Boisement	Oiseaux nicheurs	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)
Jardin urbain, Prairie, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)
Milieu urbanisé	Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)
Milieu urbanisé	Amphibiens	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)
Milieu urbanisé	Insectes	Coccinelle argus	<i>Henosepilachna argus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)
Milieu urbanisé	Insectes	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)
Milieu urbanisé	Insectes	Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853
Milieu urbanisé	Insectes	Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)
Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)
Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)
Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)
Plantation exotique, Boisement, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)
Plantation peuplier, Prairie, Milieu urbanisé	Mammifères	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)
Prairie	Araignées	Épeire à bosses	<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)
Prairie	Insectes	Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)
Prairie	Mammifères	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)
Prairie, Boisement	Mammifères	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)
Prairie, Boisement, Jardin urbain, Culture intensive, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766
Prairie, Boisement, Milieu urbanisé	Reptiles	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)
Prairie, Culture intensive, Boisement, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758
Prairie, Culture intensive, Boisement, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)
Prairie, Culture intensive, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)
Prairie, Jardin urbain, Plantation exotique, Boisement, Culture intensive, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758
Prairie, Plantation exotique, Boisement, Culture intensive	Oiseaux nicheurs	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)
Prairie, Plantation exotique, Boisement, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)
Prairie, Plantation peuplier, Boisement, Milieu urbanisé	Oiseaux nicheurs	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)

Annexe 2. Liste des espèces de faune patrimoniale par milieux présentes sur Noailles.